

dialogue

Juillet - Août - Septembre 2013

Dialogue n°63

Le magazine
d'informations municipales de Caudry



Un 37^{ème} SALON DES ARTS à la hauteur de sa réputation

A noter : l'OMC organise son 1^{er} salon «autour du livre»
samedi 18 et dimanche 19 janvier 2014 à la salle des fêtes et au pont des Arts
renseignement - inscription - réservation 03.27.76.16.09

Distinction

P.4

Claude Doyer a reçu la
Médaille d'or de la ville

Portrait

P.8 & 9

Un caudrésien ami
des «People» Américains

Seniors

P.30

Retrouvez le programme
de la Semaine Bleue

Dans l'objectif

P.14 à 17

Toute l'actualité
de votre ville





Cette année, laissez parler votre créativité et participez au

concours de la plus belle façade illuminée de Noël

Pour cela, rien de plus simple, il vous suffit de vous inscrire dès que votre habitation est décorée à l'accueil de la Mairie, jusqu'au 22 décembre .

Passage du jury entre le 20 et le 31 décembre

Marché de Noël

Dans le cadre de l'animation mise en place à l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville de Caudry organisera son traditionnel Marché de Noël, dont le thème de l'édition 2013 est :

«Féerie de Noël»

du 18 au 24 Décembre 2013.

Sommaire

Dialogue 63 - Ville de Caudry

Grande Fête Foraine	1
Au revoir Christian	2
Vie Locale	3/7
Portrait	8&9
Vie Locale	10&11
Travaux	12
Police Municipale	13
Dans l'objectif	14/17
Pêle-Mêle	18&19
Vie Scolaire	20
Enfance et Jeunesse	21/24
Vie Historique	25/28
Seniors	29/31
Commerce-Artisanat	32&33
Associations	34/40
Vie Culturelle	41/43
Le plume verte	44/47
État-Civil	48&49

En raison des élections municipales de Mars 2014, nous vous informons de la **suspension provisoire** de l'Éditorialet de la rubrique **Expression Libre**.

Photo de Bruno BLERIOT - membre de Photo Passion

Magazine d'informations de la Ville de CAUDRY
 Directeur de la publication : G. BRICOUT
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOËZ
 Avec la participation de C. Doyer
 Photos : R. TRUY, Services COMMUNICATION & TECHNIQUES
 Corrections : M. DENHEZ

Impression : Imprimerie Le Lièvre JMG
 Numéro ISSN : 1265-8065
 Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2013



Grande Fête FORAINE

Places des Mantilles et du Général De Gaulle



**du 09
au 20
novembre**

*Comme chaque année
Nombreuses Nouveautés !*

*Nous vous informons qu'en raison
de la Fête Foraine les marchés
des ven. 08 & 15 novembre
sont déplacés B^d J. Jaurès.*

dim. 17 novembre 2013
BRADERIE ANNUELLE
de Sainte Maxellende - 8h/18h

**Parcours : Rue du G^{al} Leclerc, angle rue de la République
rue de Saint Quentin jusqu'au Rosaire**

Au revoir Christian...

Aujourd'hui nous rendons un dernier hommage à Monsieur Christian Poulet, à l'homme qui durant son existence, s'est efforcé d'oeuvrer au bien-être de notre population.

Christian a d'abord exercé le plus beau des métiers, à savoir celui d'enseignant en science physique. Les nombreux élèves et collègues qui ont croisé sa route se souviendront d'un homme attachant, authentique et cultivant un goût prononcé pour la simplicité. Il n'était pas de ceux qui étalent leur science à grands renforts de démonstrations. Il préférait aller droit au but et savait se faire entendre en parlant sans ambages. Epris d'égalité et de justice, il ne concevait pas de devoir renoncer à ses convictions quitte à user de sa voix de stentor pour parvenir à ses fins.

Figure populaire estimée et très respectée Christian appartient d'ores et déjà à la lignée de ceux dont on n'oubliera jamais le nom, tant ils ont façonné à leur manière, au travers d'un engagement cotoyen exemplaire, la vie d'une cité. Ainsi on peut dire de Christian qu'il était populaire au sens premier du terme, c'est à dire à son incroyable propension à se faire le réceptacle des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.

A la tête de la délégation «vie des quartiers», Christian avait enfilé un costume à la mesure de son dévouement, de ses compétences et de son goût prononcé pour le perfectionnisme. Parmi ses multiples engagements, il y en avait un qui plus que tout autre lui tenait particulièrement à coeur. Il avait depuis bien longtemps élu domicile dans le quartier du Rosaire et il n'aurait pu y vivre paisiblement sans veiller à son cadre de vie et à chercher à le rendre un peu plus festif en y organisant de multiples manifestations (brocantes, ducasse, fêtes de quartier...).

Durant toutes ces années, il a apporté, avec la simplicité qui le caractérisait tant, un supplément d'âme à son «Rosaire».

Ce goût pour la simplicité et la franchise la plus débridée s'accompagnait d'une propension à l'auto-dérision tout aussi remarquable.

Cette vie frappée du sceau de l'authenticité fut aussi marquée par une terrible épreuve, celle d'une maladie apparue trop tôt et contre laquelle il se battait avec une force et une détermination incroyables mêlées de dignité qui forçaient le respect de ses proches, de ses collègues et du corps médical. Sans cesse il n'a cessé de repousser l'échéance, faisant mentir les pronostics médicaux les plus sombres et veillant à assumer sa mission d'élu au prix parfois d'atroces souffrances.

Difficile d'évoquer notre ami Christian sans songer à Albert Camus lorsqu'il écrivit ces mots : *«L'homme ne cesse de s'élever contre la mort en sachant pourtant qu'il sera vaincu»*.

Avec Christian, point de faux-semblants, on allait directement à l'essentiel sans détours.

Christian, toi qui as consacré une partie de ta vie au service des autres, tu seras toujours présent dans nos coeurs et à jamais ancré dans nos mémoires.

Ses ami(e)s du Conseil Municipal



«J'aimerais que chacun d'entre vous retienne cette leçon que mon père nous a donnée : il a victorieusement combattu la maladie durant 12 années. Alors à l'avenir, pour les épreuves difficiles que vous aurez à vivre, gardez en vous, un peu de mon père, ce sera cette petite partie qui vous poussera à ne pas abandonner, ce sera votre force»

Amanda Leriche-Poulet

«C'est avec une vive émotion que je prends la parole en tant que vice-président et au nom des membres du Comité du Rosaire. Pour te dire d'abord que tu nous quittes trop vite. Cheville ouvrière et centrale de notre Comité, tu améliorais sans cesse depuis 16 ans, cette fête organisée au profit des aînés du Quartier. Tu avais réussi à réunir autour de toi 32 bénévoles qui oeuvraient main dans la main dans l'effort et la bonne humeur. Tu avais toujours le «chic» pour trouver l'attraction idéale pour animer le repas du samedi soir. Tout était minutieusement informatisé pour faciliter le travail de chacun. Toujours à l'écoute de tous, tu trouvais toujours une solution à un problème. Quand la maladie a pris le dessus sur ta santé, tu t'es alors fixé deux objectifs : fêter tes 60 ans et marier ta fille Amanda. Ces deux objectifs atteints, tu préparais l'édition 2013 de la fête du Rosaire afin de «faire une dernière fête»... qui se déroulera malheureusement sans toi, mais menée de main de maître par nous tous afin de te rendre un vibrant hommage. Saches que tu resteras toujours dans nos coeurs.»

Bon voyage Président Christian.

Jacky Chatenet



Je vote !

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

AVIS AUX ELECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année, jusqu'au 31 décembre 2013 inclus. (A noter que les demandes d'inscription faites en 2014 ne prendront effet qu'au 1er mars 2015). Pour l'année 2013, les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils sont désormais rattachés, au plus tard à cette même date.

S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.



Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les ÉLECTEURS trouveront TOUT RENSEIGNEMENT complémentaire en MAIRIE.

Jean-François Sautière
Administration générale



La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de domicile.

L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} avril 1997 et le 30 septembre 1997 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 3^{ème} période 2013 avec le livret de famille de leurs parents ou, à défaut, une pièce d'identité.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???





Un historien local épinglé ...

Claude Doyer reçoit la médaille d'or de la ville

Dimanche 15 septembre dernier, durant les *Journées du Patrimoine*, une manifestation très conviviale s'est déroulée en Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Entouré de nombreux élus, le premier édile a récompensé le Docteur DOYER, en lui remettant une distinction rarissime : la médaille d'or de la ville, pour le remercier de son implication de longue date dans la vie historique et patrimoniale de notre cité.

Enfant, les seuls contacts que Claude avait avec l'Histoire, se limitaient aux livres d'images qu'il feuilletait à l'école primaire puis au collège...

Etudiant, Claude se passionne alors pour ses études de médecine et délaisse ses autres aspirations. C'est lorsqu'il arrive au Centre Hospitalier de Cambrai, au poste d'interne, qu'il découvre les cimetières anglais, et par là-même redécouvre la 1^{ère} guerre. Sujet que lui racontait son grand-père, qui traçait avec sa canne, dans la terre la position des adversaires.

Caudrésien d'adoption, la mono-industrie dentellière lui est révélée à travers la source inépuisable des récits de ses patients.

Passionné par notre histoire locale, Claude s'adonne alors à de nombreuses lectures et recherches pour devenir au final un spécialiste de notre belle ville. Guy Bricout, alors son patient, l'encourage dans cette voie et lui suggère de partager ses connaissances avec le reste de la population. C'est ainsi que Claude Doyer rédige son premier article pour Dialogue, il y a une dizaine d'années.

L'intérêt que porte Claude à Caudry, ne cesse de croître, et lui confère le sentiment de rendre à la ville - avec ses moyens - un peu de ce qu'elle lui avait donné en l'accueillant jadis... De préciser non sans humour : « *Et puisque c'est à Caudry que reposeront mes os, j'en profite de mon vivant* »... Les différentes personnes qui prendront la parole : élus, amis, collègues, ne tariront pas d'éloges sur cet homme courageux, cultivant les relations humaines et l'amitié... Citons Messieurs Caille et Nicolas, cultivateurs Caudrésiens qui évoquent pour Claude ses origines paysannes, dont il est si fier, Gérard Boury, 1^{er} adjoint et ex-collègue qui se rappellera des anecdotes liées à leur profession, Anne-Sophie Méry, qui remerciera C. Doyer pour son implication sans faille dans les Journées du Patrimoine (voir page de droite), Anne Meuland-Dhollande, du service communication, qui collabore avec Claude depuis de nombreuses années et qui travaille actuellement à « 4 mains » avec lui, sur la réalisation des futurs panneaux patrimoniaux (document ci-dessous).

Le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation conviviale.



Fils de paysans, Claude Doyer est né le 12 février 1948 à Zouafques, dans le Pas de Calais. Il fréquente l'école primaire de son village, puis, est pensionnaire au collège Saint-Bertin jusqu'en terminale. Après l'obtention de son baccalauréat, il intègre la Faculté de Médecine à Lille. Après un long remplacement à Bertry, il s'installe à Caudry le 09 février 1976, consécutivement au décès du Docteur Waxin.





Les Journées du Patrimoine

Les 14 et 15 septembre les Journées Européennes du Patrimoine, ayant pour thème cette année : 100 ans de protection du patrimoine, ont connu un vif succès. Diverses conférences ont eu lieu :

- Claude DOYER proposait une ballade à vélo pour découvrir les chemins vicinaux et le patrimoine culturel, cultuel et naturel,
- Paul-Henri DENHEZ intervenait dans la nef de la Basilique Sainte Maxellende
- Via Septemtriones Templi abordait l'histoire des chemins de Saint-Jacques et de l'importance des pèlerinages du Moyen-Âge à nos jours, aux Ateliers Culturels.



Journées Européennes du Patrimoine 2013

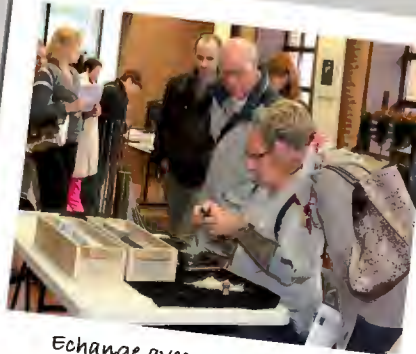
Grand succès également au Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies où plus de 650 visiteurs ont pu découvrir un large éventail de démonstrations présentées par les différents corps de métiers de la chaîne de fabrication de la dentelle. A ce riche programme s'ajoutaient également une visite d'un atelier de dentelle et un parcours pédestre sur les traces des industries dentellières.



Echange avec une raccommodeuse



Rencontre avec un dessinateur



Echange avec un préparateur



Rencontre avec une rebrodeuse sur machine Cornely



Rencontre avec un agent chargé de l'inventaire et de la conservation



Visite de l'exposition commentée par l'artiste



Une «Nouvelle Confrérie Ste-Maxellende»

Fête 2013 de la Paroisse Sainte-Maxellende en Cambrésis

Audencourt, Beaumont, Beauvois, Béthencourt, Caudry, Fontaine au Pire, Inchy, Quiévy.

du 8 au 16 Novembre

Neuvaine de prières à Sainte-Maxellende

- **Vendredi 8** à 18h30 Messe d'ouverture à la Basilique,
- **Samedi 9** à 18h Messe à la Basilique,
- **Dimanche 10** à 11h Messe à la Basilique suivie du repas paroissial,
- **Lundi 11** à 9h30 Messe à la Basilique avec les Anciens Combattants
- **Mardi 12** à 18h30 Messe à l'église de Quiévy,
- **Mercredi 13 novembre : Fête de Sainte Maxellende**
→ à 18h30 Messe à la Basilique en présence des membres de la «Nouvelle Confrérie Sainte-Maxellende»
→ à 19h30 à la Basilique : Inauguration de l'exposition : «À la découverte de sainte Maxellende»,
- **Jeudi 14** à 18h30 Messe à l'église de Beaumont,
- **Vendredi 15** à 18h30 Messe à l'église de Fontaine au Pire.

Samedi 16 Novembre Basilique

- 16h Célébration pour les enfants du catéchisme - 1^{ère} année,
- 18h Messe en l'honneur de Sainte Maxellende,
- 20h30 Concert de la Chorale de St Amand-les-Eaux «Amandichoeurs».

Dimanche 17 Novembre Basilique

- 11h Messe solennelle suivie de la procession vers la chapelle Sainte-Maxellende,
- 16h Procession (départ de la chapelle Sainte-Maxellende, rue Locarno) suivie d'un temps de prière dans la Basilique et vénération de la châsse contenant les reliques de la Sainte.



Une "Nouvelle Confrérie Ste Maxellende"

A l'initiative de l'équipe d'animation paroissiale et de son Doyen, quelques Caudrésiens se sont réunis pour créer une nouvelle Confrérie **qui a pour but** :

- tout d'abord de faire connaître la vie et le message de la sainte patronne de Caudry;
- de mettre en valeur le patrimoine culturel et cultuel de la basilique dédiée à la sainte;
- de créer des liens avec les mouvements chrétiens de mal-voyants;
- d'apporter son concours à l'organisation des célébrations en l'honneur de ste Maxellende et notamment la neuvaine de prières qui a lieu, chaque année, en novembre.

Cette nouvelle Confrérie présidée par Mme Geneviève FIGIEL a déjà de nombreux projets : expositions, conférences, concerts, documents pour la visite de la basilique....

La cathédrale de Cambrai a sa "Garde Notre-Dame", la basilique du St Cordon de Valenciennes a ses "Royés", la Basilique de Caudry a désormais sa "Nouvelle Confrérie Ste Maxellende".

Ouverture de la Chapelle Sainte-Maxellende,

Rue de Locarno du Lundi 11 au Samedi 16 novembre de 10h à 17h.

Exposition «à la découverte de Sainte Maxellende»

du 13 novembre au 15 décembre à la Basilique.





Le SALON DES ARTS 2013, c'est :

190 peintres & sculpteurs

800 oeuvres visibles d'artistes locaux, régionaux, parisiens



Un cru exceptionnel, auquel on pourrait attribuer une devise :

«Toujours plus haut, Toujours plus beau».

Un feu d'artifice de talents, de couleurs autour des différents artistes animés d'un désir de créativité et qui, à travers l'Art, réalisent leurs différentes aspirations.

Le staff chapeauté par l'indéfectible Maurice BRICOUT, secondé par sa fille Françoise, mais aussi par André, Daniel, Bernard, Claude et les autres, a relevé le challenge, de toujours faire mieux!. Notons le partenariat avec : les Scènes Mitoyennes qui offrent chaque soir une place de spectacle par tirage au sort, Avenir Jeunes et la Maison des Associations qui tiennent le bar chaque soir et dont les bénéfices ont servi à financer le Prix du Public.

Bien sûr il a fallu le soutien immuable de la municipalité. Merci Monsieur le Maire pour la logistique, la Maison des Associations pour la réalisation de tous les documents et la bonne volonté de tout un chacun.

Il y avait plusieurs ateliers de l'OMC qui exposaient leur savoir-faire, merci à eux également.

Je suis une présidente comblée, même si c'est avec émotion que j'ai inauguré cette édition, pour la première fois depuis des années, sans mon amie Elisabeth Tournay, qui mène actuellement un courageux combat contre la maladie.

Enfin, je remercie tous les acteurs engagés dans cet événement majeur de la vie culturelle de notre cité.



Cette année 3 prix ont été décernés :

- Le prix de la VILLE à Denis RIFFLARD d'Amiens,
- Le prix de l'OMC à Josy ACARIE de Hantay unanimement plébiscités par les cinq membres du jury,
- et le prix du public à Marcel OOGHE de Proville.

Un prix spécial a également été attribué aux Artistes du Foyer Levayer pour la fraîcheur et la spontanéité des oeuvres réalisées.



Régine Dhollande
Présidente de l'OMC

lors d'une réunion préparatoire, en présence de Maurice Bricout (chemise bleue) et les nombreux bénévoles...



René et son fils François, New-Yorkais d'adoption

La famille DAMIDE à Caudry,

Une histoire pas comme les autres

René DAMIDE, originaire d'Arques dans le Pas-de-Calais, a toujours été un passionné d'automobiles. Il commence sa carrière en tant que réparateur de la flotte de camions de l'entreprise familiale qui travaillait alors dans le domaine alimentaire.

Après le mariage de sa sœur avec Raymond TIERCE, garagiste à Clary, René décide avec son épouse et leurs trois premiers enfants (3 autres arriveront par la suite) de venir s'installer à Caudry en 1964, pour ouvrir avec son beau-frère, l'année suivante, la première agence Renault :

« Tierce & Damide »

Après des débuts prometteurs, la marque Renault, sous l'impulsion de Jacques BÉRANGER, crée alors une concession dans la cité de la dentelle. À la recherche d'un

passionné d'automobiles possédant à la fois le sens du commerce et de grandes qualités humaines, Jacques BÉRANGER embauche René DAMIDE dans son établissement en 1967.

Cette collaboration se poursuivra jusqu'en 1980, date à laquelle les établissements Béranger sont cédés à la société Haesaert SA.

C'est tout naturellement que René y exercera la fonction de directeur et gestionnaire des véhicules d'occasion

jusqu'à son départ en retraite en 1990.

En 30 ans de carrière dans l'automobile, René aura vendu 7 000 véhicules.

René DAMIDE nous quitte le 14 août 2013, et repose à Caudry dans le caveau familial où il a rejoint son épouse Jeanne et sa fille Nathalie, décédée en 2004. Les 5 autres enfants de la famille ont tous quitté Caudry.

Retenons ici l'histoire atypique de François DAMIDE, le fils aîné de René et Jeanne qui s'est expatrié à New York City pour implanter et développer avec brio, sur le marché Américain les dentelles caudrésiennes de l'entreprise Solstiss.

Véritable succès story pour François

(photo 1 avec l'actrice Gwyneth

Paltrow) et la marque

dont les dessins ornent

dorénavant

les collections

des designers

américains, tels

que Ralph Lauren,

Calvin Klein (photo 2), Michael Kors ou

encore Marc Jacobs (photo 3)

pour ne citer qu'eux...

Depuis, des points de ventes ont été ouverts à Los Angeles et Miami, faisant de l'entreprise caudrésienne Solstiss le leader des dentelles françaises aux États-Unis.

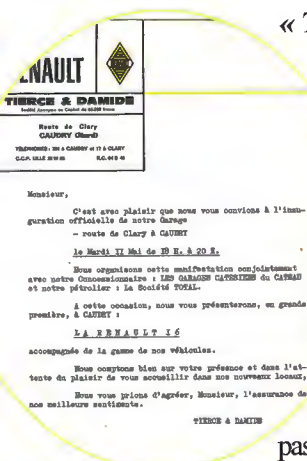


Après 20 ans de bons et loyaux services, et tout en restant dans le milieu du luxe, du savoir-faire et du style à la Française, François change de carrière, et décide d'ouvrir sa propre société de création et de fabrication de parfums et bougies parfumées, exclusivement fabriqués dans notre pays.

Sa société : Crafting Beauty, Inc., basée à Manhattan, à deux pas de Times Square travaille pour le compte de clients désireux de lancer leurs fragrances sous leur propre marque.

Depuis le début de l'année, Crafting Beauty a réalisé 5 parfums* et une dizaine de bougies. *La dernière création: «Enchanted Forest», (la forêt enchantée) est une senteur des bois alliant la fraîcheur des sapins avec la chaleur du cassis (photo du flacon).

Crafting Beauty était présente lors de la 1^{ère} édition de la grande foire des savoir-faire de la France aux USA, qui s'est tenue à New York les 28 et 29 septembre derniers, sous le haut patronage de Laurent Fabius et de l'Ambassadeur de France aux USA.



en compagnie de G. Paltrow (portant du Solstiss)



Claude François Show



by **François & The New Clodettes**

Sur un plan plus personnel, François, tout comme son père, est un grand passionné de voitures. Mais son véritable hobby : la musique, c'est à Claude FRANÇOIS qu'il le doit! En effet, en 1973 lors de la participation de Cloclo au 2^{ème} Festival de la Dentelle, (documents de droite) François alors tout jeune garçon se découvre un talent d'imitateur de la star. Avec ses 4 sœurs comme Clodettes, il fait alors des démonstrations durant les repas de famille. Après une mise en sommeil de 35 ans, François a ressorti ses talents d'imitateur, de chanteur et de danseur et propose avec ses Clodettes américaines un «Claude François Show» pour les Français de New York, mais aussi pour les Américains qui découvrent à travers lui, l'artiste qui a co-écrit « My Way ».

P'était à Caudry il y a 40 ans!



Tarifs

Entrées :

Exposition commerciale gratuite

Chapiteau	Frs
Samedi 5 Mai CLAUDE FRANÇOIS	15,00
Dimanche 6 Mai MIKE BRANT	15,00
Mardi 8 Mai JULIEN CLERC	15,00
Mercredi 9 Mai 14h 30 Matinée enfantine	2,00
Mercredi 9 Mai 20h 30 Gala de Catch	8 et 12,00
Vendredi 11 Mai RIKA ZARAI	15,00
Samedi 12 Mai NICOLETTA	15,00
Dimanche 13 Mai SACHA DISTEL	15,00

Brasserie

CHOUCRROUTE GARNIE	10,00
SUPER CHOUCRROUTE AU CHAMPAGNE (SERVIE AVEC QUART CHAMPAGNE)	20,00
POULET FRITES	9,00
ANDOUILLETES FRITES	9,00
JAMBON FRITES	7,00
SAUCISSES FRITES	6,00
SANDWICH	2,00
ASSIETTES DE FRITES	2,00

Consommations

BIERE	2,50 et 5,00
SODA	2,50
VIN ROUGE	10,00
VIN ROSÉ	10,00

Service non compris 10%

RENSEIGNEMENTS

Réservation des places

à la Tribune-Restaurant

(face aux orchestres et à la scène)

1000 places assises sont réservées chaque jour.

Location et vente des billets d'entrée

Librairie P. LENGLET

Tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 19 h
TÉL. 85-03-13

Bureau d'Accueil

Secrétariat

Stand du Syndicat d'initiative de la Foire

Horaires

Foire Commerciale
en semaine de 15 à 22h
Les samedis et dimanches de 11 à 22h

Kermesse sous Chapiteau
Ouverture à 20h



Cette Soirée est patronnée par **Maurice COUTANT** et **Charles LESTRINGUEZ**

Concours des maisons fleuries

2013

1^{ère} Catégorie :

**Maisons avec jardin
très visible de la rue**

- 1 - Marie-Christine DENIMAL
- 1 - Léon AMAYE
- 3 - Marie-Flore DE KINDERS
- 4 - Roselyne DE FILIPPIS
- 5 - Vincent PORET
- 5 - Maryse DRENCOURT
- 7 - Yvon LERNON
- 8 - Henriette DUBOIS
- 8 - Antoinette TAMBOISE
- 8 - Claude BOUGENIERE

2^{ème} Catégorie :

Maisons avec jardinet

- 1 - André EGO
- 2 - Mario PANCINO
- 2 - M.-F. QUEUNIEZ - DUFOSSÉ
- 4 - Maggy BAILLOEIL
- 5 - Jeanine LEGRAND
- 6 - Nathalie LESAGE
- 7 - Colette PERU
- 7 - Bernadette DENIMAL
- 9 - Chloé MACHU
- 10 - Guy PROUVEUR
- 11 - Karine COURBET

3^{ème} Catégorie :

Fenêtres et Façades

- 1 - Francis DE NEVE
- 2 - Cathy DE NOTARIS
- 3 - Muriel CARRE
- 3 - Marie-Thérèse JONES
- 3 - Brigitte MOULIN
- 3 - Béatrice CANONNE
- 7 - Cyril DUCAMP
- 8 - Marie-Claire BENOIT
- 8 - Sonia LAISNE
- 8 - André TROUILLEZ
- 11 - Alexandre BRUNIAUX

4^{ème} Catégorie :

Balcons et Terrasses

- 1 - Lidia CROATTO
- 2 - Valérie DEFOSSE
- 3 - Bernard SENEZ

5^{ème} Catégorie :


Immeubles collectifs

- 1 - PARK AVENUE

8^{ème} Catégorie :

Cours fleuries

- 1 - France MERCIER
- 1 - Dany COURBET
- 3 - Marcel RICHEZ
- 4 - Freddy DOMISE
- 5 - Daniel DRONSART
- 6 - Elodie PLOUQUET



Le 27 août, le jury des Villes et Villages Fleuris a passé 1h30 à Caudry pour découvrir et évaluer les efforts d'embellissement de la Ville.

Ce jury régional, composé d'élus et de professionnels qualifiés dans les domaines du tourisme, du patrimoine, de l'horticulture des espaces verts et de l'environnement, est soucieux d'encourager les municipalités dans l'obtention du précieux label «Villes et Villages Fleuris ».

Le service Espaces Verts a pu défendre la qualité du travail de ses équipes ainsi que le bilan des plantations faites en régie :

Année 2012 :

- 33 arbres hautes tiges,
- 986 arbustes
- 2 000 plantes vivaces
- 12 265 annuelles dont 2 548 en bacs et 2920 en suspensions, ont été plantés.

Depuis le début de l'année 2013, les efforts se sont poursuivis :

- 18 721 annuelles,
- 15840 bisannuelles,
- 670 vivaces,
- 5410 bulbes.

Les critères d'attribution, basés à l'origine sur la qualité esthétique du fleurissement, ont progressivement évolué pour laisser une place prépondérante :

- à la qualité des aménagements urbains (programmation urbaine, maîtrise de la publicité, travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, qualité du mobilier...
- à la gestion raisonnée et écologique des espaces verts (économie des ressources naturelles, accueil de la biodiversité...),
- à l'animation, la cohésion sociale, l'implication des habitants et des associations locales.

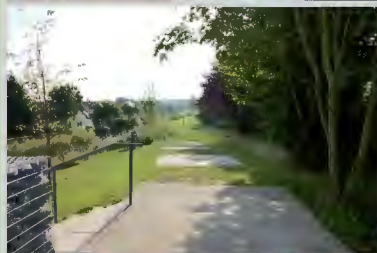
C'est sur la base de ces nouveaux critères que la Ville de Caudry a défendu les efforts réalisés sur l'année. Le circuit s'est donc attaché à valoriser :

- les aménagements récents,
- les espaces de gestion différenciée et de fauches,
- les travaux d'aménagement pour la gestion des eaux de pluie,
- les programmations et travaux en cours.

A la demande du jury, un passage au Parc Bois Thierry et sur la Promenade Sud leur a permis d'évaluer l'évolution des aménagements déjà visités l'an dernier. Après avoir découvert les nouvelles parcelles de jardins familiaux des Charbonniers, le jury n'a pu résister à une halte au coeur des jardins de la rue Aupicq.

Marion MUTEZ
Cadre de Vie,
Aménagements Paysagers

Concours des villes et villages fleuris





Travaux

Université Régionale
des Métiers de l'Artisanat
Bd du Contournement Ouest



Crématorium - Sortie de Caudry Direction Bertry



Jardins familiaux des Charbonniers
rue Edison



Bassin de rétention de 700 m³ - rue Briand
Il devrait résoudre les problèmes d'inondation
du Boulevard du 11 novembre.



Colonnes enterrées
rue Faidherbe



Ecole Jean Macé
rue Marliot



Espace nautique intercommunal
Route de Fontaine-au-Pire

Police Municipale

Démarchage à domicile



A Caudry, les démarcheurs sont tenus d'aller s'identifier auprès de la police municipale avant de prospector. Cette obligation a pour objet de protéger les citoyens, et surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au code de la consommation. Elle est édictée par l'arrêté municipal en date du 27 novembre 2012.

Les quêtes à domicile sont interdites dans le département du Nord par arrêté préfectoral, sauf autorisation prévue par le calendrier annuel des appels à la générosité publique.

La vente de calendriers au domicile des particuliers par certains organismes publics n'est pas assimilée à une quête.

En cas de doute, n'hésitez pas à faire appel à la police municipale, tél. 03 27 72 94 10, ou à la Gendarmerie.



Containers non rentrés

Arrêté municipal du 30 septembre 1999 :

Les containers à ordures ménagères, qu'ils soient de couleur marron, verte ou jaune, doivent être sortis au plus tôt la veille à partir de 20 heures avant la collecte et rentrés au plus tard à 20 heures le jour du ramassage. La présence des containers non rentrés constitue une gêne pour la circulation des piétons mais aussi au niveau de l'hygiène et de la salubrité publique. Pensez aux enfants qui rentrent seuls de l'école et qui sont obligés d'emprunter la chaussée pour

pour continuer leur progression lorsque leur cheminement est obstrué par un ou plusieurs containers !



Entretien des trottoirs

Un arrêté municipal en date du 11 juillet 2013 prescrit l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies communales, au propriétaire (son représentant ou son locataire) des propriétés jouxtant les voies communales.

Sont concernés par cette mesure :

- le balayage et l'entretien des trottoirs et des caniveaux y compris le désherbage dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au devant de tout immeuble bâti ou non bâti,
- le balayage des feuilles mortes en période automnale,
- l'évacuation de la neige et de la glace en période hivernale,
- l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages et feuillages forment saillie sur le domaine public.



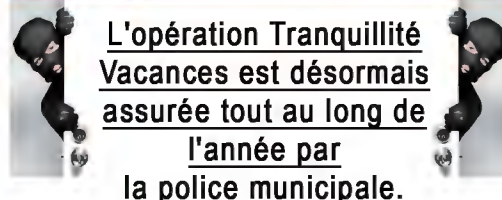
Réglementation municipale

Le saviez-vous?

La plupart des arrêtés municipaux comme ceux qui réglementent la vente d'alcool à emporter, la consommation d'alcool sur la voie publique, l'entretien des trottoirs, le démarchage à domicile, les activités bruyantes, etc... ainsi que le règlement sanitaire départemental (RSD 59) et la circulaire interministérielle sur le brûlage des végétaux sont consultables en ligne sur le site de la ville de Caudry, dans la rubrique "VIVRE", onglet "Prévention et Sécurité", "Documents utiles".



Opération Tranquillité Vacances



L'opération Tranquillité Vacances est désormais assurée tout au long de l'année par la police municipale.

En cas de départ en vacances et pour la surveillance de votre habitation pour toute période au-delà de 5 jours, signalez votre absence à :



la Police Municipale
5 rue aristide Briand



1 Journée du Chien

Le Club cynophile a organisé, le 18 mai dernier, la traditionnelle journée du chien à la Base de Loisirs du Val du Riot. Ce rendez-vous, qui a lieu tous les 2 ans, est utile pour faire mieux connaître le monde du chien.

2 Fête du Boulevard du 11 novembre

N'ayant connu de tels événements depuis 31 ans, de nombreuses animations ont été proposées aux habitants du quartier du 21 au 24 juin dernier. L'ensemble des profits récoltés sera reversé aux Restos du Coeur.

3 Visite du quartier Maupassant

M. Thierry HEGAY, Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai et de nombreux partenaires du Projet de Rénovation Urbaine ont pu se rendre compte le 26 juin dernier, de l'ampleur du projet et de l'avancement des travaux. Les premiers effets de la rénovation sont flagrants.

4 Réception en l'honneur des fonctionnaires quittant la commune

Le 27 juin, la Municipalité a mis à l'honneur les enseignants ou fonctionnaires quittant la ville pour cause de retraite ou de mutation. Les personnes ayant exercé plus de 5 ans au sein de la cité se sont vu remettre une médaille estampillée à leur nom.

5 Fêtes de fin d'année dans les écoles maternelles et primaires

Enseignants et élèves n'ont pas ménagé leurs efforts pour les traditionnelles fêtes des écoles. Chants, danses et kermesses ont été proposés au public venu en nombre.

6 Rencontres de Sandball

Le 29 juin dernier, à la Base de Loisirs ont eu lieu des rencontres de sandball, organisées par le Caudry Handball Club. Sport collectif dérivé du handball, cette discipline se pratique sur une plage ou sur un terrain de sable d'une surface de 15 m de long sur 12 à 14 m de large. Deux équipes de 4 joueurs s'opposent autour d'un ballon de handball.

7 le quartier de la gare en fête

C'est sous une météo très clémente que le traditionnel vide-grenier de la gare a réuni plus de 200 exposants. Le défilé des officiels a été augmenté de la participation d'hommes de troupe, de paras, d'infirmières en costumes d'époque afin de célébrer le 70^{ème} anniversaire de la Libération qui aura lieu l'an prochain.

8 Battle 100limites

Le 30 juin, pour la seconde année consécutive, l'association A10 dances a organisé des battles de hip-hop sur la Place des Mantilles. De nombreux concurrents sont venus faire le show et les figures se sont enchaînées au travers d'une compétition. Des graffitis géants ont également été réalisés au gré de l'inspiration des artistes présents.

9 Remise des diplômes aux élèves de l'école de musique

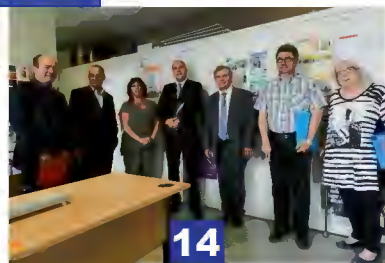
C'est le 3 juillet à la Salle des Fêtes, devant un large public de mélomanes, que Cléore Freté, Directeur de l'École de Musique, accompagné des professeurs des différentes classes, a remis les récompenses de fin d'année.



10



12



14



17



11



15



16

10 Kelly VANDERHAEGHE en finale du parcours sportif

Kelly a 14 ans et est licenciée à l'Union Caudrésienne d'Athlétisme. Elle y pratique le demi-fond. Elle est également jeune sapeur pompier. Elle rêve de devenir pompier professionnel. Participant aux épreuves du parcours sportif elle a été qualifiée pour la finale nationale qui s'est déroulée en Guadeloupe début juillet.

11 Démonstrations de Caudry Gym Plus

L'association Caudry Gym Plus avait fait installer un podium sur la Place des Mantilles afin de présenter les nouveaux cours proposés à la rentrée. Body combat, bokwa, zumba... des danses à découvrir.

12 Bruno BLERIOT, diplômé de l'AFIAP

Bruno BLERIOT, membre du club Photo Passion, s'est vu remettre le diplôme de l'AFIAP reconnue internationalement par l'UNESCO. Pour l'obtention de ce diplôme, il faut envoyer des photographies dans des concours nationaux et internationaux et avoir au minimum 30 photos retenues dont 12 en France (le plus difficile) dans 10 concours différents. Seules 12 personnes en France ont pu décrocher ce titre mondial en 2012.

13 Kid Stadium

Onze équipes d'enfants venus des centres de loisirs de Caudry et Béthencourt, se sont affrontées au travers d'une dizaine d'ateliers. Le but de cette manifestation est d'utiliser le sport comme moyen de s'insérer socialement et de participer au développement de l'athlétisme. L'UCA a offert le goûter qui a clôturé cette journée.

14 Visite technique à la Mission Locale

Afin d'améliorer l'accueil des jeunes et d'assurer dans de meilleures conditions leur suivi, la Mission Locale va bénéficier de locaux plus vastes. La Municipalité et les responsables de l'antenne se sont rencontrés à ce sujet mi-juillet.

15 Visite officielle du Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai

Thierry HEGAY, nommé au printemps dernier Sous-Préfet de l'arrondissement de Cambrai, a réalisé une visite officielle pour découvrir le territoire. Après une présentation des élus du Conseil Municipal et des cadres de l'administration, quelques entreprises phares ont reçu le représentant de l'Etat.

16 De nombreuses activités au Centre de Loisirs

120 enfants âgés de 3 à 7 ans et 180, de 8 à 15 ans, ont fréquenté le Centre de Loisirs durant le mois de juillet. De nombreuses sorties et activités sur le thème de l'histoire ont été organisées.

17 Renforcement des berges des étangs de la Base de Loisirs

La Base de Loisirs s'étend sur une superficie de 12 hectares. Cet espace, créé de toutes pièces, est en perpétuelle évolution. Fin juillet, une campagne de plantation des berges a été effectuée afin d'améliorer la biodiversité du site.

La vie Caudrésienne



18



20



22



24



19



21



23

18 Atelier Art Végétal

Animés par Cécile CAMUS, les enfants du Dispositif de Réussite Educative (DRE) ont pu, durant le mois de juillet, développer leur créativité tout en s'amusant à travers un atelier ludique : « l'art végétal ». Les enfants sont allés à la cueillette d'éléments naturels au Bois Thierry afin de créer des oeuvres éphémères respectueuses de l'environnement telles que : les toiles d'araignées, les fleurs de galets...

19 Le quartier du boulevard Jean Jaurès en fête

Durant trois jours les membres du Comité du quartier du Boulevard Jean Jaurès ont retroussé leurs manches. De nombreuses animations ont eu lieu afin de distraire les habitants du quartier.

20 Nos quartiers d'été

Le 22 août, sur la Place des Mantilles, les associations Avenir Jeunes, la Bouée des Jeunes, la Maison des Associations et le club A100 danses ont organisé ensemble une journée de détente sous un soleil plus que présent. Le but principal de cette journée était d'offrir des activités sur le thème de l'Europe, aux jeunes et adultes restés à Caudry cet été. Des stands, des jeux, des quizz sur tous les pays de l'union ont fait le bonheur des petits et des adultes. Durant la journée, des démonstrations de Hip-Hop, d'Aïkido, de Zumba, de danses de salon, des spectacles de magie, de clowns, des matchs de handball, de baby-foot humain ont eu lieu. Un concert rock donné par les Blackcoffe a clôturé la journée.

Immense satisfaction des organisateurs et du public venu en masse. Ces quartiers sont financés par le Conseil Général et la Ville. Merci à tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette opération.

16

21 Les jardins familiaux ont été visités par le jury national des villes et villages fleuris

Le 28 août, Michel DELMAIRE, Président du Club des Jardiniers Caudrésiens, a reçu le jury national des Villes et Villages fleuris concernant la participation de l'association au concours national. Un dossier monté en étroite collaboration avec la municipalité a permis au club d'intégrer le top 5 au plan national. Jardiniers et élus s'étaient déplacés en masse à cette occasion.

22 Le Car Podium Chérie FM

Le 30 août dernier, le Car Podium Chérie FM a investi la Place des Mantilles. Les spectateurs venus en nombre ont pu apprécier le show des artistes qui n'ont pas hésité à « chambouler » l'ordre de passage prévu au départ ! Les For Ever, Mario Jamin, Gérôme Gallo et Sloane ont réjoui petits et grands.

23 Contest au skate park

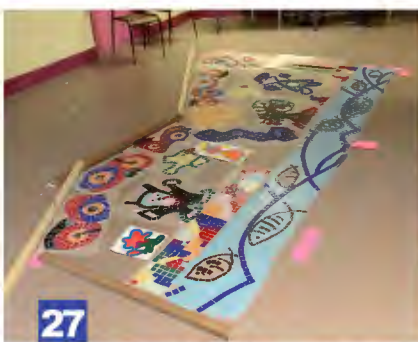
C'est pour la 3^{ème} année consécutive que la compétition de skate board a eu lieu le 31 août dernier. 17 participants se sont affrontés lors de ce contest où une animation hip hop a été proposée par A100 danses et des graffeurs étaient présents. De nombreux lots ont récompensé les compétiteurs.

24 La libération de Caudry

Un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument aux Morts afin de commémorer la libération de Caudry. Date symbolique pour les caudrésiens de la fin de l'occupation par l'Allemagne nazie, le 04 Septembre restera à jamais une date qui a une signification particulière car les souvenirs sont encore très vivants dans les esprits des plus anciens d'entre nous.



25



27



29



26



28



30

25 Caudry Factory

L'association Jackie Pall Theater Group (JPTG), dont les membres sont issus du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris, se sont installés dans la cité avec l'envie de faire de Caudry, le décor d'un spectacle sur la dentelle. Le groupe a travaillé durant plusieurs mois sur le sujet et a présenté ses réalisations au public fin septembre.

26 Le comité du Noël des Anciens en assemblée générale

Le comité du Noël des Anciens s'est réuni le 17 septembre dernier. Après un examen des statuts, un nouveau bureau a été élu et se compose comme suit : Bernard VERMEIL, président ; Yvette TRIOUX et Jean BAJODEK, vice-présidents ; Jean-François SAUTIERE, secrétaire ; Sandrine TRIOUX, trésorière et Liliane RICHOMME, trésorière adjointe. Les animations des mois à venir ont ensuite été évoquées. Le prochain spectacle, MAGIC PHILL, aura lieu le 3 novembre à 16h au théâtre.

26 L'oeuvre monumentale du Quartier Maupassant prochainement installée

Ce projet débuté il y a 2 ans, avait pour objectif d'associer les habitants à la transformation du quartier dans le cadre de l'ANRU. D'emblée, la réalisation d'une oeuvre monumentale en mosaïque a été décidée. Les participants ont dans un premier temps réalisé des dessins, puis certains éléments ont été conservés pour composer une image, celle de la mosaïque. Cette oeuvre monumentale sera prochainement fixée à l'entrée de la promenade sud.

28 Un jardin thérapeutique pour l'unité d'accueil de jour «Alzheimer»

Un jardin thérapeutique a été récemment inauguré à l'unité d'accueil de jour «Alzheimer» située dans les locaux de la Croix Rouge, Boulevard Jean Jaurès. Il a pour objectif de favoriser l'accompagnement, la stimulation et la réhabilitation autour de l'espace et de la nature, se promener, s'apaiser, se souvenir en faisant appel à des capacités sensorielles, motrices et cérébrales. A cette occasion, Maurice AUPICQ, infirmière de l'établissement et initiatrice de cet espace, a reçu la médaille de la ville.

29 Fête de la gastronomie sur le marché

Jean-Noël LEVEQUE, vice-président du syndicat des marchés de France et son épouse ont fait déguster une soupe à l'ail à l'occasion de la fête de la gastronomie le 20 septembre dernier. Quelque 1000 personnes ont bénéficié de cette herueuse initiative et ont pu repartir avec un mug offert pour la circonstance.

30 Les petits déjeuners de l'insertion

Jeunes et moins jeunes en recherche d'emploi ou en requalification professionnelle ont pu rencontrer des professionnels de divers corps de métier autour d'un petit déjeuner très sympathique. Organisés par Avenir Jeunes, le Centre d'accompagnement Tréma, la Mission Locale, la Bouée des Jeunes, les petits déjeuners de l'insertion ont connu un franc succès le 20 septembre dernier.



Le Conseil Municipal des Jeunes organise une SOIRÉE ÉTOUFETTE le 16 NOVEMBRE à partir de 19h à la Salle des Fêtes. (étoufette : 12 € - jambon, frites : 10 €).

Inscriptions auprès d'Angélique - Centre Social - 8, rue Marliot - Tél. : 03 27 75 84 11



DÉCHETTERIE mode d'emploi



À l'occasion d'un programme de modernisation la déchetterie de Caudry est fermée tous les lundis jusque fin novembre et une fermeture complète du site est programmée :

du lundi 14 au vendredi 25 octobre inclus

A cette occasion, le SIAVED invite les usagers à se rendre aux déchetteries de Beauvois, de Clary et de Marez, **ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 19h, le dimanche de 9h à 12h**



Cambrésis Emploi

La Mission Locale du Cambrésis est une association loi 1901, créée en 2002, présidée par M. François-Xavier VILLAIN, Député Maire de Cambrai et dirigée depuis le 1^{er} décembre 2012 par M. Nicolas DHORDAIN.

Elle a pour objet : l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire, dans l'élaboration de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et sa mise en oeuvre dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Pour réaliser cette véritable mission de service public, la Mission Locale est co-financée par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté d'Agglomérations de Cambrai, les Communautés de Communes. La Mission Locale intervient au plus près des jeunes sur l'ensemble des 116 communes du Cambrésis à partir de six antennes décentralisées : Cambrai, Caudry, Le Cateau-Cambrésis, Avesnes Lez Aubert, Solesmes, Marcoing. Ces antennes sont avant tout des lieux d'accueil et d'écoute.

Elles offrent à chaque jeune :

- ▶ Un accueil et une information de proximité personnalisés,
- ▶ Un suivi et un accompagnement individualisés dans la construction de son parcours d'insertion sociale et professionnelle,
- ▶ Une approche de l'ensemble des problèmes : formation, emploi, santé, logement, aides financières,
- ▶ La mobilisation des acteurs locaux d'insertion afin d'élaborer et de mettre en oeuvre des réponses mieux adaptées à la demande.

La Mission Locale a ainsi apporté un soutien à plus de 5 300 jeunes au cours de l'année 2012.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'antenne dont vous dépendez: **Antenne de Caudry - 11 rue Gambetta**

03.27.75.01.65



Espace Info Énergie

Conseils gratuits, neutres et indépendants

Le conseil « Énergie » de l'Espace Info Energie du Cambrésis

Faites installer des robinets thermostatiques sur votre système de chauffage.

Cet équipement de régulation de la température vous permettra d'effectuer des économies d'énergie et donc de faire baisser votre facture de chauffage



03 62 53 25 18
ou par mail
jaccadebled@adilnord.fr

Prochaines PERMANENCES à Caudry les : 15, 22 et 29 OCTOBRE de 9h à 12h30
(CCAS, 6 rue Gambetta).

127 Place Pierre Marie Dames Cambrai

Medianne(s)

L'association MEDIANNES est à l'oeuvre dans le Cambrésis depuis 2005. Labellisée par la CAF du Nord, elle propose de la médiation familiale.

Il s'agit d'un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui peut vous permettre :

- ➔ d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- ➔ de prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, et particulièrement ceux des enfants,
- ➔ d'établir une communication constructive,
- ➔ d'identifier au mieux la source du conflit,
- ➔ d'organiser vos droits et devoirs de parents et de grands-parents,
- ➔ d'aborder les questions financières.

Vous serez accompagné par un médiateur familial diplômé d'Etat, qui s'inscrit dans une posture de tiers impartial. Son rôle est de vous aider à rétablir une communication et ainsi créer un climat propice à la recherche d'accords.

La médiation familiale s'adresse à toute personne concernée par un conflit familial :

- ➔ couple ou parents en situation de rupture, divorce, séparation,
- ➔ adolescent ou jeune adulte en rupture de liens avec la famille,
- ➔ grands-parents n'ayant plus de contacts avec leurs petits-enfants,
- ➔ situation de succession conflictuelle,
- ➔ organisation à trouver pour un parent devenant dépendant.

Anne SCHAUBROECK

et Anne-Sophie GAUTIEZ, médiatrices familiales,
vous accueillent lors de permanences organisées au

Centre Social - 8, rue Marliot

chaque 1^{er} jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez les joindre directement au



06.86.72.07.95

MEDIANNES

9, rue du Maréchal Juin

59400 CAMBRAI

Établissement Français du Sang NORD DE FRANCE

Lors du don du sang du 13 Août dernier, l'EFS a pu accueillir au sein de notre commune, 252 volontaires.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.



Prochains Don du Sang :

dimanche 13 octobre de 8h30 à 12h30

et lundi 14 de 9h à 12h et de 14h à 17h30

salle des fêtes du pôle culturel



*un besoin
permanent*



DERNIÈRE MINUTE :

Le Club Cynophile caudrésien propose

FORMATION ←

CHIEN VISITEUR

sam. 9 et dim. 10 novembre 2013

de 7h à 18h au centre aéré de Caudry

Compétition annuelle ←

de JUDO au Palais des Sports

samedi 23 novembre de 8h30 à 19h

et dimanche 24 novembre de 8h à 14h



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Nord, comme les 75 ADIL du réseau national, est agréée par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL) et conventionnée par le Ministère du Logement. Elle est issue de la

fusion, en 2002, des Centres d'Information sur l'Habitat de Douai-Cambrai, Dunkerque, Lille, Roubaix-Tourcoing et Valenciennes.

Le rôle des ADIL a été reconnu par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, dite loi SRU du 13 décembre 2000.



**ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT**

PERMANENCE A CAUDRY

les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois

au centre socio-culturel

de 14h à 15h (sans rendez-vous)

Vie Scolaire

Rentrée scolaire 2013-2014 - Effectifs en hausse

Bien que traditionnelle, la rentrée scolaire n'en constitue pas moins souvent une véritable aventure notamment pour les nouveaux : élèves ou enseignants !

A Caudry, la rentrée scolaire 2013 - 2014 s'est bien inscrite dans cette lignée avec une particularité cependant : une forte hausse des effectifs notamment au niveau des écoles maternelles et primaires en particulier dans les secteurs où de nouvelles constructions : logements individuels ou collectifs ont vu le jour récemment. Quelques chiffres :

Ecoles maternelles	Batisse et Laïte :	140 élèves
	Françoise Dolto :	180 élèves
	Jean Lebas :	160 élèves
	Jules Ferry :	160 élèves

(mais encore plus de 40 petits inscrits sur liste d'attente).

Ecoles primaires	Paul Bert :	245 élèves
	Jean Macé :	260 élèves
	Condorcet :	200 élèves
	Janssoone :	290 élèves

Ecole Privée Sainte Maxellende : 165 élèves

Collèges :	Jean Monnet :	702 élèves
	Jacques Prévert :	685 élèves

Lycée Jacquard 620 élèves



Au chapitre des nouveautés : au niveau des directions, à l'école Paul Bert, M. Arnaud LECLERCQ remplace M. Thierry KORDYS et à l'école Condorcet, M. Patrick FLAHAUT revient sur Caudry pour succéder à M. Marcel NIVESSE qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Au collège Jean Monnet, renouvellement complet de l'équipe dirigeante avec l'arrivée de M. Jean-Luc ETIENNE en qualité de Principal et de Mme Carole LUKASIEWICZ en qualité de principale adjointe.

Le collège Prévert accueille deux nouvelles Conseillères Principales d'Education.

A l'inspection académique du nord, circonscription de Cambrai sud, Madame Fabienne PUIG a été nouvellement nommée au poste d'inspecteur d'académie.

Pas de changement de direction à l'école Sainte Maxellende mais un bâtiment flambant neuf tout juste prêt début septembre pour la rentrée, en attendant l'ouverture prochaine de l'URMA

A tous et à toutes, bonne année scolaire 2013 - 2014.



Madame PUIG
Inspectrice
d'académie

Pierre LÉVÊQUE,
Conseiller Municipal Délégué à l'enseignement,
et à la Formation Professionnelle

Mercredi
06 Novembre 2013
Salle des Fêtes et CAUDRY
Pont des Arts du Pôle Culturel



**JOURNÉE
DES DROITS
DE L'ENFANT**

**DROIT À L'ÉDUCATION
ET AUX LOISIRS**



**Ateliers pédagogiques
et éducatifs sur le
thème « les enfants
et leurs droits »**

**Pour une vraie
vie d'enfant**

sur le thème :




CAUDRY



**gratuit - ouvert à tous - animations toute la journée
nombreuses surprises**

organisée par la ville de caudry avec la participation des partenaires liés à la Petite Enfance mais aussi les associations caritatives, les centres sociaux et les élus en liaison avec la petite enfance



DE LA NEIGE A LA MER

En effet, les jeunes de la structure « Maison pour tous A. Blanqui » faisant partie du centre social B.R.N., ont connu les deux extrêmes depuis Janvier 2013.

C'est par Comines et ses pistes de ski artificielles qu'ils ont commencé leur année, lors d'un mini-séjour où ils ont pu découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la glisse, ceci pendant les vacances de février.

Les vacances d'avril furent placées sous la découverte de Paris avec au programme, déplacement en Métro, visite du Musée Grévin et bien-sûr une journée à Disney-Land.

Pour finir en beauté cette année scolaire, 13 jeunes sont partis direction Palavas-les-Flots pour un séjour « plongée sous marine », où ils ont pu passer leur brevet de plongeur niveau 1 (leur permettant d'effectuer des plongées en autonomie à 20m de profondeur) avec transport en train et logement en bungalow.

Ces séjours ne sont que la vitrine des animations proposées par la « Maison de quartier A. Blanqui », à côté de cela de nombreuses sorties (laser-games, bowling, accrobranches....) et ateliers sont bien-sûr mis en place.

Toutes ces activités ne pourraient avoir lieu sans l'aide des différents partenaires qui sont la Mairie de Caudry, la CAF, le Conseil Général, l'association Avenir Jeunes, les parents mais aussi les jeunes, de part leur investissement dans les différents autofinancements mis en place tout au long de l'année.

Encadrées par Mme Charlotte Sorriaux et M. Thierry Dorémus, ces activités sont mises en place suite à de nombreuses réunions avec les jeunes en fonction de leurs envies et désirs (dans la mesure du réalisable). C'est d'ailleurs tambour battant que cette nouvelle année scolaire démarre, direction le Val Joly aux vacances de la Toussaint pour un séjour sur le thème de l'équitation et du VTT et également un atelier « Graff » en collaboration avec Promocil pour la rénovation d'un local.





1

Cet été avec Avenir Jeunes !



2

BLANQUI RONSARD NÉGRIER



3



4



1 Fête des voisins le 31 mai 2013 : échanges intergénérationnels, jeux traditionnels autour d'un temps convivial (gâteaux, boissons...) préparé par les bénévoles

3 Projet intergénérationnel jeunes/seniors.

2 Kermesse de quartier le 8 juin 2013 : Animations et stands sur l'éco-citoyenneté, jeux traditionnels, lâcher de ballons...

4 Quartiers d'été organisés le 6 juillet dans le quartier Blanqui.

1

Cet été avec Avenir Jeunes !

MARLIOT

2

4

3

5

6

7

8

1 Sortie familiale à la mer de sable

2 Accueil de loisirs
Sortie ferme pédagogique - Reumont

3 Accueil de loisirs
Spectacle fin de centre - Les pirates

4 Action canicule août

5 Accueil de loisirs
3 jours à l'Abbaye des Guillemins

6 Accueil de Loisirs - journée au Touquet

7 Accueil de Loisirs - Sortie au Fleury

8 Bien dans son quartier - Baby Gym quartier Victor Hugo

Vie historique



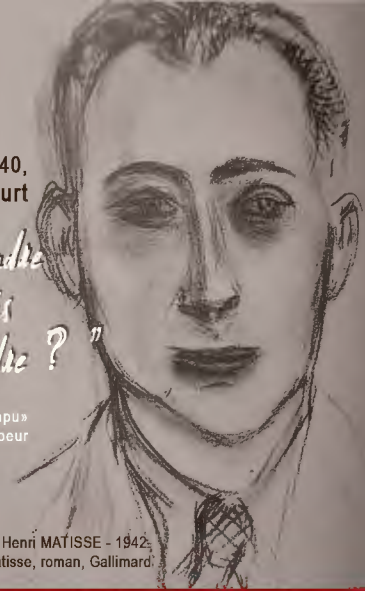
La troupe participe à la vie de la ferme
Photo Revue Historique de l'Armée

Printemps 40,
Louis ARAGON est à Audencourt

*"Le ciel est facile à comprendre
Lorsque nous sommes séparés
Pourquoi l'air se ferait-il tendre ?"*

Extrait du «Poème Interrompu»
paru en 41 dans le recueil Crève Coeur

Aragon, portrait au fusain par Henri MATISSE - 1942,
dans Henri Matisse, roman, Gallimard



La Drôle de Guerre à Audencourt et Caudry

par Claude DOYER

On attribue l'expression Drôle de Guerre à Roland Dorgelès pour désigner la période qui s'écoule de la déclaration de guerre du 3 Septembre 1939 à l'offensive Allemande du 10 Mai 1940.

La ligne Maginot réputée infranchissable, le massif des Ardennes, impénétrable, le Haut-Commandement attend, « comme en 14 », l'attaque ennemie par la Belgique. Cette conception place le Cambrésis en position avancée.

Dès l'ordre de mobilisation, les villages se vident des hommes jeunes et moins jeunes. Une semaine plus tard débarquent les troupes françaises de couverture. Les officiers logent chez l'habitant ; les hommes campent sous les préaux des écoles et dans les granges.

D'alertes en modifications de plan, plusieurs divisions cantonnent dans le pays, prêtes à se lancer vers la frontière, s'il venait à l'ennemi « la folle idée d'entrer dans les raisonnements stratégiques du généralissime ». Pendant cette période Caudry voit se succéder les états-majors de plusieurs divisions et de corps d'armée. « Leur grade élevé dans la hiérarchie militaire n'a pas sauvé de l'oubli le nom de ces généraux de la débâcle ». A Audencourt, au printemps 40, un groupement sanitaire range ses ambulances Renault : parmi son personnel, Louis ARAGON.

La population vit ainsi pendant 8 mois et demi privée de ses meilleures forces, au milieu de la troupe que gagne l'ennui.

Aux premières heures du 10 Mai, commence la vraie guerre. Les soldats quittent précipitamment leur campement de fortune, les civils partent à l'aventure sur les routes de l'exode. Huit jours après, les avant-gardes blindées allemandes foncent vers Cambrai, à leur tête un général promis à la notoriété, Erwin ROMMEL.

La défense passive

La paix que l'on croyait sauvée à Munich en Septembre 38 n'aura duré qu'un an. La nouvelle du pacte germano-soviétique, fin Août 39, rapproche le danger de la Guerre. Le 1^{er} Septembre, les panzers franchissent la frontière polonaise. Le 3, la France déclare la guerre à l'Allemagne.

Le pays se résigne « prêt à se battre pour ne plus entendre parler de batailles ».

Le rappel des réservistes jusqu'à l'âge de 49 ans prive le village de ses forces. Ils passent par le centre mobilisateur de Cambrai avant de rejoindre leur affectation.

« Va-t-on se faire casser la gueule pour Dantzig ? ».

La réquisition des chevaux et des véhicules enlève aux fermes leur bien le plus précieux. « Seront-ils, au moins, bien soignés ? ».

La municipalité de Caudry prend les premières mesures de défense passive :

- ➔ Recensement des caves et travaux d'aménagement en abri ; les élèves de l'école rue Zola doivent, en cas d'alerte, gagner les caves de la brasserie Fournier et celles de l'atelier au coin de la rue Gambetta ; les sous-sols de l'école rue Marliot sont renforcés.
- ➔ Nomination de chefs de secteur. Munis d'un brassard jaune, ils dirigent les exercices du plan Z : discipline pour gagner les abris, maniement du masque à gaz et premiers secours.
- ➔ Creusement de tranchées-abri, notamment au bout de la rue Berthelot et surtout sur la butte en friche entre les rues Pasteur et Briand (la rue Zamenhof actuelle).
- ➔ Limitation de la circulation automobile aux cantons limitrophes et peinture au bleu des phares.
- ➔ Réduction de l'éclairage public et apposition de cartons aux fenêtres pour masquer la lumière et diminuer les risques en cas de bombardement.
- ➔ Fermeture des cinémas et interdiction des bals.

La population s'accoutume à la présence de l'Armée

A partir du 9 Septembre s'installent à Caudry, le commandement, le personnel et le parc automobile de grandes unités d'active de l'Armée Française.

Les régiments et les services cantonnent dans les villages voisins. Jamais peut-être dans son histoire la ville n'avait connu pareille fréquentation de généraux.



Défilé du 6^{ème} Cuirassiers
dans les rues de Saint-Hilaire
Photo Coulmiers

Le général De CAMAS, commandant la 1^{ère} Division d'Infanterie Motorisée, ouvre la liste, division d'active composée de régiments du Nord : le 43^{ème} cantonne à Bertry ; le 1^{er} à Béthencourt et Inchy ; le 110^{ème} à Viesly.

Le 11 Novembre, s'installe l'état-major du général PICARD de la 1^{ère} Division Légère Motorisée.

Cette division de cavalerie équipée de chars et d'auto-mitrailleuses chenillées séjourne dans le secteur plus de 4 mois. (La Voix du Nord consacre chaque année un article aux cérémonies qui rassemblent les anciens du 6^{ème} cuirassiers, leur famille et la population de Saint-Hilaire où cette unité laissa le meilleur souvenir)

Le 9 Avril 40, l'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège. La France et l'Angleterre prétendent « barrer la route du fer suédois » en débarquant à Narvik.

La guerre commence à l'Ouest.

Dans le pays, les mouvements des divisions de cavalerie s'accroissent. A celui de la 1^{ère} division succède l'état-major de la 3^{ème} Division Légère Motorisée du général LANGLOIS. Un bataillon du 11^{ème} régiment de Dragons Portés cantonne en ville.

Le Groupement Sanitaire Divisionnaire 39 auquel appartient Louis ARAGON s'installe à Audencourt.

Le 10 Mai, après que les armées allemandes aient franchi la frontière, le gouvernement belge fait appel aux alliés. Les troupes quittent leurs cantonnements à la rencontre de l'adversaire. Le général PRIOUX commandant du Corps de Cavalerie monte depuis Saint-Quentin sur Caudry. PRIOUX, dans quelques jours, commandera la 1^{ère} Armée avant d'être capturé pendant la retraite tourmentée sur Dunkerque.

Curieusement les contemporains de ces événements ne semblent pas conserver de souvenir de la présence de ces officiers. Nous ignorons le siège de ces états-majors (Etat-major : 50 officiers, 200 hommes et sous-officiers; 70 véhicules automobiles). Il m'a cependant été rapporté une anecdote à propos du logement d'un général et de son chauffeur chez DASSONVILLE, rue Briand. Les défilés et de rares exercices, faute de réserves de munition, ne rompent pas la monotonie du service.



Des compagnies de terrassiers creusent dans la plaine des fossés antichars.

Les cultivateurs mobilisés bénéficient de permissions agricoles (En 1939, Audencourt compte 16 fermes). La campagne betteravière s'annonce exceptionnelle. Louis CAILLE -10 ans à l'époque- se souvient : « Les soldats faisaient, avec le temps, partie de la famille et mangeaient souvent avec nous.

Ils dormaient dans l'écurie et les granges et donnèrent un bon coup de main à l'arrachage des betteraves ». Cette année-là, l'hiver le plus rigoureux du siècle commence tôt. « La neige



en abondance interdisait la chasse », poursuit Louis CAILLE, « Et voilà que vient à nos jeunes gens l'envie de chasser et sur le champ, de décrocher le fusil du père. Les coups de fusil alertent le garde champêtre qui prévient les gendarmes. Nos gaillards en sont quittes pour quelques jours de

consigne mais le père CAILLE eut toutes les peines du monde à récupérer le fusil confisqué par la maréchaussée ».

Ces brèves aventures, n'empêchent pas que les hommes livrés à eux-même s'engourdissent. Ils tuent le temps aux cartes, au billard, au cinéma. Le rétablissement des permissions pour tous donne à la gare une grande animation.



Dans sa monographie «Audencourt», l'abbé DUTHOIT relève que sur une population de 263 habitants, le village compte 20 mobilisés.

Lui-même rejoint son unité, l'abbé HINAULT, originaire des Côtes du Nord assure le service pendant le séjour de son régiment à Audencourt.



En ville personne ne prête

plus de guerre attention aux alertes et

si le port en bandouillère du cylindre du masque à gaz demeure obligatoire nul ne songe à s'en couvrir le visage quand donne la sirène.

Les trains circulent normalement, seule l'essence reste rationnée. Les ateliers tournent au ralenti faute de matière. Les familles des mobilisés touchent leur allocation et tricotent pour leur soldat.

Quand brutalement finit la Drôle de Guerre

Le bombardement de l'aérodrome de Niergnies réveille le pays ce 10 Mai à 5h35. Finie la Drôle de Guerre. Au passage des évacués Belges, au souvenir de la féroce occupation de 14, ceux qui le peuvent prennent la route de l'exode. Qui en voiture, qui sur les chariots de Raoul EGO ou les camions des Coop. Henri NICOLAS se souvient : « Mon père, mobilisé à Saint-Omer rentrait en permission agricole ; il attela les trois chevaux au chariot à bandages métalliques et nous partîmes en direction de Péronne. Est-ce avant d'y arriver, est-ce après?, nous dûmes notre salut à un talus. Ceux qui se jetèrent de l'autre côté de la route furent tous touchés par la mitraille des avions en piqué. Dans les descentes, il fallait serrer le frein sauf à bousculer les chevaux et ma mère suivait à pied pour tourner la manivelle. Au bout du voyage, les chaussures usées, elle marchait en « pieds de bas ». Arrivés dans la Sarthe, les Allemands nous avaient précédés. Ils nous parquèrent dans une pâture. Par le même moyen nous rentrâmes un mois plus tard pour retrouver une maison pillée et des étables vides ».

Le voyage de Maurice BRICOUT s'achève plus vite : « Mon père chargea sa brouette, ma mère une poussette d'enfant et nous voilà en route. Arrivé au Jeune Bois, mon père posa sa brouette et dit : Va qui veut, moi je rentre et tout le monde rentra ».

A Caudry, on pille les magasins abandonnés. Sur la Place on dévalise l'épicerie LEFEBVRE-PITON ; il n'y a plus un costume sur les cintres de la boutique de vêtements ; rue Salengro, devant le magasin, les chaussures jonchent le sol dans un désordre tel qu'il n'est plus possible de trouver les chaussures d'une même paire.

Printemps 40 : L. ARAGON à Audencourt

On a pu écrire que « L'ampleur démesurée de l'œuvre de Louis Aragon, 80 volumes en 60 années, ne peut se comparer qu'à celle de Victor Hugo ».

Pendant les dernières semaines de la Drôle de Guerre, le Groupement Sanitaire 39 attaché à la 3^{ème} Division Légère

Motorisée cantonne à Audencourt ; dans son effectif, un écrivain déjà connu de certains milieux, destiné à une grande célébrité.

En 1940, le médecin-major-auxiliaire Louis ARAGON (1897-1982) connaît déjà quelque notoriété : prix Renaudot 1936 pour *Les Beaux Quartiers*, roman d'analyse critique de la France bourgeoise contemporaine. Les spécialistes lui reconnaissent des : « *Dons insolents qui le placent d'emblée au niveau des plus grands (...) tirailé entre les désirs de briller et de décevoir* ». Journaliste militant de la lutte antifasciste à l'Humanité ; opposant à la « *Guerre capitaliste* » après le pacte germano-soviétique, il restera fidèle jusqu'au bout au Parti Communiste et au Stalinisme.



Aragon, portrait au fusain par Henri MATISSE - 1942 dans Henri Matisse, roman, Gallimard

Dans *Les Communistes*, vaste fresque romanesque et historique de la débâcle de 40, ARAGON décrit le village d'Audencourt :

« *Arrivés la nuit (...) en tous cas, on ne peut rien imaginer de plus moche, de plus désert, de plus morne. Sous une petite pluie noire on va reconnaître le cantonnement. Presque pas un village : une croisée de routes. Deux ou trois fermes près de l'église, une rue qui descend avec de petites maisons comme tout ce qu'on a longé en venant : logements des ouvriers de la sucrerie qu'on aperçoit un peu plus loin dans le ciel de brume. Le peloton s'installe dans les pièces abandonnées d'une maison adjointe à un pavillon où*

gîte un ménage d'agriculteurs dont les fils mobilisés travaillent en usine. Un étage mais pas d'escalier. On a commencé à construire, puis ça faisait trop cher. Les pièces à la file, sans profondeur, un placard à petits compartiments. Personne encore n'a habité là, ici on a mis du foin, là organisé un petit atelier de réparation, une chambre tapissée pèle avant d'avoir été meublée. (...) La division est à Caudry, consignée au cantonnement. D'une minute à l'autre il pourrait y avoir un ordre de départ. Une douzaine de voitures-ambulances est arrivée mercredi : les petites Renault. (...) Ici le bistrot s'appelle l'estaminet. On prend la bistouille, on n'y comprend rien au ch'timi. Depuis huit jours qu'on mijote là, pas un jour de soleil. Les arbres fruitiers sont en retard. A l'estaminet il y a des peintures avec des lacs et des montagnes et des chasseurs avec leurs chiens, jouant du cor pendant que les dames montent en barque, le tout enfumé. »

A l'aube du 10 Mai, les Allemands lancent leur offensive à l'ouest; leur aviation bombarde l'aérodrome de Niergnies. Le Groupement Sanitaire se porte à la frontière. « *Départ à 10h30. On roule, le ciel s'est dégagé, le premier vrai bleu de l'année. On a gagné Solesmes puis le Quesnoy* ».

Ce 10 Mai 40, au petit matin, ARAGON écrit *Le Poème Interrompu* qui paraîtra en 41 dans le recueil *Crève cœur*.

Faible soleil désespéré

Triste comme un hôtel à vendre

Comme un feu qui ne peut reprendre

Comme un baiser qu'on ne peut rendre

Ce matin les rideaux tirés

**Revoici la brume des Flandres
Notre printemps se fait attendre
Le ciel est facile à comprendre
Lorsque nous sommes séparés
Pourquoi l'air se ferait-il tendre.**

Au cours des combats de Belgique et du tragique embarquement de Dunkerque, le courage et l'abnégation valent au médecin-major-auxiliaire ARAGON, la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec Palme.

La démobilisation le touche en zone non occupée. A Nice, en 1941, il rencontre le peintre Henri MATISSE. De leur amitié sortira, trente ans plus tard, *Henri Matisse Roman*.

Le 18 Mai 40, les panzers de ROMMEL traversent Audencourt

Huit jours après le départ vers la frontière du médecin-major-auxiliaire Louis ARAGON, le 18 Mai 40, les habitants d'Audencourt, stupéfiés, assistent au passage des véhicules blindés et des chars de combat de la 7^{ème} Division de Panzers.

Avec une audace sans pareil, son commandant Erwin ROMMEL (1891-1944) vient en quelques jours de pénétrer dans les convois de l'armée française qu'il désorganise, paralysant toute résistance.

Le récit de son raid, entamé le 10 depuis la frontière allemande, qui le conduit au-delà de Cambrai le 18 au soir, nous est livré par la publication de ses carnets de route dans *La Guerre sans Haine*.

Le 13, il passe la Meuse au nord de Dinant; le 16 à la nuit tombée, à la tête d'un régiment de chars il franchit la frontière française à Clairfayt.

« *Les habitants de Solre le Château étaient éveillés en sursaut par le tintamarre de nos chars, le cliquetis des chenilles,*

Photo Revue Historique de l'Armée



le grondement des moteurs. Il était impossible de savoir si l'ennemi tirait. Des troupes campaient près de la route, des véhicules militaires étaient rangés dans les cours des fermes et, à certains endroits, sur la route même. Civils et

soldats, la terreur peinte sur leurs visages s'entassaient dans les tranchées le long des clôtures et dans les creux du sol. Nous passâmes des files de charrettes abandonnées par les réfugiés qui avaient fui en panique dans les champs. Nous continuions à allure régulière vers notre objectif ». (La position frontière était constituée dans cette région par une simple ligne de casemates et de blockhaus qui n'avaient rien de comparable avec la ligne Maginot. Sur la route de Quiévy à Solesmes, à la ferme de Fontaine au Tertre, et dans la plaine à mi chemin entre cette ferme et Saint-Hilaire, se dressent encore, intactes, deux de ces constructions qui en Mai 40, n'étaient pas armées).

« *Soudain un éclair nous parvint d'un tertre situé à 300m environ sur la droite de la route. Sans doute un canon ennemi bien dissimulé dans un abri bétonné. J'ordonnai d'accélérer l'allure et de passer au travers cette ligne de défense en tirant des salves à droite et à gauche. Nous fûmes bientôt hors de la zone dangereuse et nous passâmes les villages de Sars-Poteries et de Beugnies.* »

« *La confusion chez l'ennemi était complète.*

Véhicules militaires, chars, artillerie, charrettes de réfugiés chargées d'objets empilés encombraient une partie de la route et devaient être bousculés sur le côté. Partout des soldats français étaient allongés par terre, partout dans les fermes s'entassaient canons, chars et autres véhicules militaires.»

Ce raid audacieux lancé par une trentaine de véhicules blindés fut l'une des actions les plus spectaculaires et les plus efficaces que ROMMEL devait accomplir. Vers minuit il stationne tous feux éteints à l'entrée d'Avesnes-sur-Helpe. A 4 heures, après une bataille de blindés dans les rues mêmes de la ville, ROMMEL s'engage, toujours en tête de sa colonne, en direction de Maroilles qu'il traverse sans s'arrêter.

« Nous continuâmes, les rues étaient si encombrées qu'il était malaisé pour les gens d'obéir à nos cris : à droite !. Dans notre dos, le soleil perçait la brume mince du matin. Nous arrivâmes à Landrecies sur la Sambre où nous trouvâmes encore et dans chaque ruelle une grande confusion de véhicules et de troupes françaises. Mais il n'y eut pas de résistance. Sur l'autre rive, était une caserne pleine de soldat. Un panzer IV pénétra dans la cour et le lieutenant HANKE donna l'ordre aux officiers de rassembler leurs troupes et de les emmener vers l'est.

(Il s'agit de la caserne Clarke, à l'entrée de Landrecies entre le canal de la Sambre et la ligne de chemin de fer Paris-Bruxelles) *croyant que le gros de la division, derrière nous, approchait de Landrecies, je continuais à progresser en direction du Cateau. Nous traversâmes un grand bois que l'ennemi utilisait comme dépôt de munitions. Comme nous avions le soleil dans le dos, les sentinelles ne purent nous reconnaître qu'au dernier moment, sur quoi elles se rendirent. De même, à Pommereuil, les troupes françaises cantonnées dans le village mirent bas les armes. Nous fîmes halte sur une hauteur juste à l'est du Cateau ; il était 6h15, le 17 Mai ».* L'avancée de ROMMEL était déjà de près de 80 km depuis le

matin précédent. La marche de nuit qu'il avait imposée à ses chars était un acte d'audace. Sur le moment et même plus tard, la plupart des chefs militaires restèrent d'avis que la continuation d'une avance de chars durant la nuit représentait un risque trop grand.

« Il était temps, la position sur les hauteurs du Cateau étant assurée, de rassembler la masse considérable, deux



Erwin ROMMEL

divisions motorisées environ, de nos prisonniers.

Des officiers et des soldats français campaient près de leurs armes. Mais ils ne semblaient pas encore remis du choc produit par la vue des chars allemands et nous les mîmes donc en marche comme nous pûmes, par cris et par gestes, du haut de nos voitures... nous ne disposions pas d'hommes pour leur constituer une garde... les français ne marchèrent que tant que les blindés étaient là ; ils disparaissaient dans les buissons dès que nous allions de l'avant. »

ROMMEL passa la journée du 17 à réorganiser sa division, à la ravitailler en essence et en munitions. Le temps lui manqua pour recueillir de nombreux prisonniers et un butin innombrable.

Dans ce secteur, en une journée, la 7^{ème} Panzer avait perdu 35 hommes et relevé 59 blessés. Les français comptaient de nombreux tués et blessés et environ 10 000 prisonniers ; ils avaient perdu 100 chars de combat, 30 véhicules blindés et 27 canons.

Les ordres pour le 18 Mai sont de continuer l'attaque en direction de Cambrai. Vers 8 heures des chars français tentent de barrer le passage du gros de la 7^{ème} Panzer, dans la traversée de Bois Lévêque. Ordre est donné de le contourner par Ors, les canons allemands n'étant d'aucune efficacité contre le blindage des chars français, épais de 40 à 60 mm.

A 15 heures, ROMMEL peut reprendre sa progression, traverser le Cateau. Moins d'une heure plus tard les premiers véhicules blindés allemands traversent le territoire d'Audencourt par la Route Nationale. Ils entrent dans Caudry par la rue Briand.

« J'ordonnai au bataillon de s'assurer dans le plus bref délai possible des routes partant de Cambrai. Précédé de ses quelques chars et de deux détachements d'auto-canon, le bataillon étalé sur un large front progresse droit devant soi à travers champs en soulevant un grand nuage de poussière. Les troupes ennemies, empêchées par la poussière de voir que la plupart de nos véhicules n'étaient pas blindés, devaient penser qu'une puissante attaque de tanks avançait sur Cambrai et elles ne firent pas de résistance. »

Souvenirs de la Drôle de Guerre

L'estaminet « Al Coÿette » où ARAGON buvait une bistouille « a fermé ses volets » mais il existe toujours sur la place d'Audencourt.

Des souvenirs épars de la Drôle de Guerre, rassembler les fragments paraîtra hasardeux. Je ne parle pas des souvenirs ni des témoignages écrits mais des vestiges.

La tombe d'Arthur RAMETTE (1897-1988) se trouve au vieux cimetière. Elle évoque un souvenir précis de cette époque si trouble. Arthur RAMETTE, Caudrésien d'origine, siège au Parlement de 1932 à 1973 et au Bureau Politique du Parti Communiste de 1932 à 1950. Sur sa tombe, une inscription en écriture cursive résume son engagement « une vie entière consacrée à son parti, à la classe ouvrière, pour le bonheur des peuples et la paix dans le monde ».

Evoquer la mémoire de ce militant à propos de la Drôle de Guerre, c'est rappeler que les Français furent à cette époque autant sinon plus anticommunistes qu'antihitlériens. Cette haine du communiste trouve son origine immédiate, en Août 39, dans la signature du pacte germano-soviétique que le pays ressent comme une trahison et considère comme la cause de la guerre. Le parti communiste français ne renie pas ses liens avec l'URSS ; on l'accuse de trahison. Le Gouvernement interdit le parti et son journal, démet de leurs fonctions les élus. Les dirigeants qui échappent à l'arrestation se réfugient dans la clandestinité. Le 4 octobre 1939, Maurice THOREZ, soldat au 3^{ème} Génie d'Arras, versé dans une compagnie de navigation à Chauny, joue aux cartes quand une traction-avant conduite par Arthur RAMETTE vient l'emmener vers un port hollandais où l'attend un bateau en partance pour la Russie. RAMETTE et THOREZ passeront à Moscou toute la guerre au service de la propagande.

Autre vestige curieux celui-là, de la Drôle de Guerre. Il est dans une de nos rues principales, une propriété de style anglo-normand. Au travers de la grille du jardin on aperçoit un monticule que ne cache pas complètement la végétation. Ce monticule recouvre un abri bétonné. Il fut bâti en 1939, par le propriétaire des lieux, entrepreneur en maçonnerie, pour sa femme, terrorisée par la perspective des bombardements.

seniors

de nouveaux ateliers au CLIC



des Cantons de Le Cateau-Clary

Le CLIC des cantons de Le Cateau Clary est une association loi 1901 de Géronto-Assistance à destination des plus de 60 ans. L'association est financée par le Conseil Général du Nord, la communauté de communes du Caudrésis-Catésis, le Centre Hospitalier de Le Cateau, la MSA, la CARSAT dans le cadre d'appels à projets et tous les acteurs du secteur gérontologique.

Les missions du CLIC sont de proposer gratuitement aux personnes de plus de 60 ans un lieu d'accueil pour informer, orienter, accompagner, coordonner et guider dans les démarches.

Le CLIC fonctionne sur rendez-vous dans les locaux de la structure à Le Cateau ou par visite à domicile. Une PERMANENCE au CCAS de CAUDRY a lieu UNE FOIS par MOIS LE MARDI sur rendez-vous.

L'objectif majeur est de mettre en place un plan d'accompagnement selon le projet de vie de la personne.

C'est pourquoi nous proposons des ateliers de stimulation et/ou de prévention à destination des personnes en perte d'autonomie ou des jeunes seniors. Cette année, la CARSAT Nord Picardie a validé les appels à projets pour mettre en place des actions innovantes :

l'ergothérapeute du CLIC des cantons de Le Cateau-Clary, met en place gratuitement trois ateliers ciblés sur la prévention :

- Les activités physiques adaptées ont commencé en septembre dans les locaux du Foyer Schweitzer en co-animation avec Avenir Jeunes. Elles ont pour objectif de maintenir et améliorer les capacités physiques et de travailler autour du risque de chutes. Un autre groupe existe déjà à Le Cateau dans les locaux de l'âge d'Or le jeudi de 15h à 16h.

- Un atelier équilibre accès sur la prévention des chutes, le renforcement musculaire, la souplesse, la résistance et le travail de l'équilibre va commencer ce mois à Caudry et plus tard à Le Cateau. Il s'agit de 12 séances animées par l'association Siel Bleu. D'autres groupes pourront être proposés au sein des communes voisines

- Afin d'apprendre les bonnes pratiques au quotidien pour ménager et se familiariser avec son dos, 6 séances sur le thème de «*Moi, mon dos, je le protège!*» commenceront dès que possible sur la zone d'attraction du CLIC, en fonction du nombre d'inscriptions.

De plus, grâce à la formation de la MSA, un PAC Eureka (Programme d'Activation Cérébrale) est également prévu fin 2013, début 2014.

Il s'agit de 15 séances pour entretenir sa mémoire, prévenir les troubles cognitifs et apprendre des moyens mnémotechniques pour faciliter le quotidien. Cette activité a un coût de 55€ par personne.

➤ **Pour tout renseignement complémentaire ou si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez contacter le CLIC des cantons de Le Cateau-Clary**

seniors



La Semaine Bleue du 20 au 26 octobre 2013

Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Âgées



Thème de la 36^{ème} édition :

Vieillir et agir ensemble dans la Communauté

L'Espace Schweitzer - 20 avenue Jules Guesde vous propose :



Vieillir et agir ensemble dans la communauté

Partenaires : Le Maire et le Conseil Municipal de Caudry, la Commission des Seniors et handicapés, l'Association des Aînés de l'Espace Schweitzer et ses bénévoles, l'Association Caudrésienne des Retraités (ACR), Avenir Jeunes, la Maison de Retraite Léonce Bajart, Le Clos du Château, la Croix Rouge, La résidence « La Dentellière », les autres Clubs et les nombreux bénévoles.

Expo PERMANENTE PHOTOS ET VIDÉO



- **Dimanche 20 octobre - 9h**
Départ face à l'Espace Schweitzer
En ouverture de la Semaine Bleue :
➤ **La Marche Bleue « Fiers de notre âge »** organisée par l'association des aînés A. Schweitzer. M. BROCHARD, conseiller technique vous propose une randonnée pédestre de 5 kms. Activité ouverte à tous. Collation offerte à l'arrivée. Inscriptions gratuites dès maintenant et jusqu'au 15/10/13.
13 h 30 : Espace Schweitzer
➤ **LOTO** doté de nombreux lots de valeur. Ouvert à tous. Possibilité de réserver au 03.27.85.28.93.
Inscription à l'Espace Schweitzer.
- **Lundi 21 octobre 2013 - 13h30**
Espace Schweitzer - salle du foyer
➤ **Concours primé de BELOTE par équipe.** Nombreux lots de valeur, buvette et restauration sur place. Ouvert à tous. Possibilité de réserver au 03.27.85.28.93
14h30 : Maison de Retraite Léonce Bajart. Avec la participation des bénévoles de l'Espace Schweitzer :
➤ **Animation Musicale** assurée par Pascal PROUVEUR
- **Mardi 22 octobre - 14h15**
➤ **séance de cinéma au Théâtre « Sous le figuier ».** Avec Gisèle CASADESUS et Anne CONSIGNY. Projection réservée aux Caudrésiens retraités de 55 ans et +, entrée : 1 euro.
Réservations et inscriptions obligatoires à l'Espace Schweitzer (places limitées).
Tél : 03.27.85.28.93.
14h30 : Résidence «La Dentellière»
Avec la participation des bénévoles de l'Espace Schweitzer :
➤ **Animation Musicale** assurée par Pascal PROUVEUR
- **Mercredi 23 octobre - 12h/18h**
Espace Schweitzer
➤ **Repas DANSANT** Animé par Jean-Pierre LEPOIVRE et son orchestre
Repas au prix de 16 euros (boissons non comprises).
Inscriptions à l'Espace Schweitzer.
Tél : 03.27.85.28.93
- **Jeudi 24 octobre - 14h**
Espace Schweitzer - salle du foyer
➤ **Concours de SCRABBLE** animé par M. Nicolas LEMOINE Ouvert à tous.
Possibilité de réserver au 03.27.85.28.93
- **Jeudi 24 octobre - 14h30**
Clos du Château
Avec la participation des bénévoles de l'Espace Schweitzer :
➤ **Animation Musicale** assurée par Pascal PROUVEUR
- **Vendredi 25 octobre 14h/16h30**
Espace Schweitzer - salle du foyer
➤ **Après-midi MUSICALE intergénérationnelle** Suivi d'un goûter
Ouvert à tous. Proposé par AVENIR JEUNES. Inscriptions au goûter jusqu'au 22 octobre.
➤ **14h30 : Accueil de jour autonome « Mieux Vivre », Croix Rouge-Caudry**
Avec la participation des bénévoles de l'Espace Schweitzer :
Animation Musicale assurée par Pascal PROUVEUR
- **Samedi 26 octobre - 14h/18h30**
➤ **Espace Schweitzer : Animation DANSANTE** avec « Roland & Jérôme »
➤ **15 h 00 : Assemblée Générale** de l'Association Caudrésienne des Retraités.
Remise d'un colis (pour les adhérents de l'ACR dont les cotisations sont à jour).
Ouverte à tous.

Autres manifestations : Le Musée des Dentelles et broderies propose les Expressions Mode 2003-2013 - Partenariat avec les écoles de style Du 05 octobre 2013 au 16 février 2014 - Entrée gratuite pour les Caudrésiens.
Musée des Dentelles et Broderies - Place des Mantilles



Thé Dansant de Noël

Mercredi 18 Décembre 2013
à l'Espace Schweitzer
animé par l'orchestre «Les Wizards»
Renseignements : 03 27 85 28 93

proposé par la ville de caudry et les seniors d'Albert Schweitzer

Cadeau de Noël aux Seniors Caudrésiens offert par la Municipalité

Vous avez 65 ans et plus, vous pouvez donc bénéficier du bon d'achat-cadeau-Noël offert par la Ville de CAUDRY et négociable chez tous les commerçants et artisans locaux qui adhéreront à l'opération.

Traditionnellement, la Ville offrait aux seniors âgés de 60 ans et plus, résidant à Caudry depuis plus d'un an et non imposables sur le revenu, un colis composé de denrées alimentaires.

L'année dernière, le Conseil Municipal a souhaité modifier et moderniser ce système qui présente le double avantage de laisser aux seniors la liberté de choisir eux-mêmes leur cadeau de Noël en dépensant leur bon-cadeau-Noël chez le détaillant de leur choix mais aussi d'associer et de faire travailler l'ensemble des commerçants et artisans de la Ville.

D'autre part, il n'existe plus de condition de ressources pour en bénéficier.

➔ Unique règle : être âgé(e) de 65 ans et plus, être domicilié(e) à Caudry et être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune de l'année en cours.

Vous pourrez utiliser ce bon auprès des partenaires adhérant à l'opération. A cet effet, une affiche indiquant que le commerçant accepte les bons d'achat émis par la Ville de Caudry sera apposée sur la vitrine ou à l'intérieur du magasin. Ce bon devra être impérativement dépensé avant le 25 décembre 2013. Passé cette date, il ne sera plus accepté.

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous informer que vous recevrez en fin d'année, votre bon-cadeau-Noël.



Association Caudrésienne des Retraités

L'A.C.R. informe ses adhérents et futurs adhérents que l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 26 octobre à 14h au Foyer Schweitzer avec distribution d'un colis de 19€ aux personnes dont les cotisations sont à jour.

Prévisions pour 2014 Le 14 février :

REPAS de la Saint Valentin
en partenariat avec le Foyer Schweitzer

du 22 au 29 avril
VOYAGE d'une semaine en CROATIE . Il reste quelques places disponibles, inscription rapide souhaitée.

Prix adhérents : 710€
Non adhérents : 730€

mardi 27 mai
Visite de la BAIE DE SOMME
Voyage en autocar (transport - visite - repas).
Prix : 70€ tout compris

renseignements et inscriptions
☎ Mme Suzanne Fovez 03.27.76.12.57
☎ M. Jean-Claude Gabet 03.27.85.14.03



Créa'line gourmandes
Le plein de gourmandises sans calories

Site internet : [Http://www.crealine-gourmandes.wifeo.com](http://www.crealine-gourmandes.wifeo.com)
Page Facebook : Créa'line gourmandes

Créatrice de bijoux fantaisies
Siret : 753 768 308 00011
Mail : crealinegourmandes@hotmail.fr

03.27.85.46.64

Le **CELVÉA**
changement de PROPRIÉTAIRE

10, rue Léonce Bajart
CAUDRY.



L'UFC-Que Choisir s'implante à Caudry...

Après Somain et Cambrai, notre ville a été choisie par l'association « UFC-Que Choisir DOUAI ». Des permanences auront donc lieu dans notre ville, le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h à la Maison des Associations, 21 rue Jacquard (les ateliers culturels).

Profitez de cette proximité pour venir échanger avec leurs bénévoles et ainsi relayer les actions individuelles et collectives des consommateurs, usagers, contribuables afin de garantir la reconnaissance et le respect de vos droits et la défense de vos intérêts tant individuels que collectifs. Ces permanences « Litiges » permettent de répondre aux sollicitations des Caudrésiens et habitants des environs pour tous les problèmes de consommation (assurances, locations, service après vente, achats, travaux, téléphonie, véhicules, énergie, etc...).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.
Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à téléphoner au 03.27.96.05.15.
Les prochaines permanences auront lieu les : 18/10/13, 15/11/13, et 6 et 20 décembre 2013
L'adhésion simple 2013 est de 33 € (50 € en soutien)

commerces - artisanat Ils s'installent, ils déménagent...

Mardi 18 juin a eu lieu la remise des lots de l'opération commerciale organisée par le Groupement des Union Commerciales Grand- Hainaut auquel l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry adhère et dont la municipalité de Caudry est partenaire. De nombreux gagnants ont été récompensés de leur fidélité aux commerçants et artisans locaux et se sont vus remettre : des places de cinéma, valables au cinéma de Caudry ainsi qu'aux cinémas des environs, des entrées au Musée des Dentelles et Broderies, dans des espaces de loisirs, etc....

Tous les bulletins de participation des unions commerciales du Cambrésis, du Valenciennois et de l'Avesnois ont été amenés à la Chambre de Commerce Grand-Hainaut à Valenciennes où un tirage au sort, sous contrôle d'huissier a désigné les heureux gagnants des gros lots offerts par les sponsors de l'opération et ceux achetés par le Groupement. Ainsi, 11 clients de commerçants du Caudrésis ont gagné un lot. Et cerise sur le gâteau, pour la deuxième année consécutive, c'est un client de Caudry a gagné le gros lot : **Madame Claudette BLANCHARD a gagné la voiture.** Elle avait rempli un ticket provenant de la Boulangerie BASQUIN à Caudry.

Bravo à elle.
Agnès BÉRANGER
Adjointe à l'Action Economique



Particuliers *facilitez-vous la vie!* **Sade** 03.27.85.35.10
52 avenue Jules Guesde
59540 CAUDRY

Tous entretiens d'espaces verts, pelouses, haies, arbres, talles, débroussaillage, enlèvement des déchets... travaux divers et bricolage... Ménage, Repassage...

Ménage & Cie
menus travaux services

site: association.wifeo.com mail: sade.association@wanadoo.fr

50% REDUCTION FISCALE
En réduction de vos impôts selon la loi des finances

LES FONDATIONS AUX COMBLES
SERVICES à la personne

L'Association S.A.D.E. service à la personne créée depuis 1989 fête ses 25 ans d'existence.

Vous êtes débordé entre maison et travail ?
Vous avez besoin d'aide ?
nous vous offrons toute une palette de prestations à domicile pour vous aider dans la gestion de votre quotidien :

TÂCHES MÉNAGÈRES - ENTRETIEN
D'ESPACES VERTS - TRAVAUX
DE BRICOLAGE.

Certaines prestations peuvent être financées par les chèques CESU universel et bénéficier des avantages fiscaux.

RENSEIGNEMENTS AU
03.27.85.35.10 ou 06.29.86.92.18
du lundi au vendredi de
7h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30



association.wifeo.com
sade.association@wanadoo.fr

Artisan d'Art

Objet en verre et résine
33 route Nationale - CAUDRY

06.24.15.86.76

<http://souffleurdereve.over-blog.com/>
<http://www.mouvart.com/murielle-hurson-sculpture-mosaïque/1896/>
Participation à l'ouverture des ateliers du Nord
<http://poaa.lenord.fr/>



DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Coté Rénov

DES FONDATIONS AUX COMBLES

NEUFS & RÉNOVATION

Extension Transformation
Aménagement intérieur
Combles
Isolation
Plâtrerie
Menuiseries
Revêtements sols et murs

VOTRE ETUDE ET DEVIS GRATUIT

89 rue Aristide Briand - 59540 Caudry
07.81.00.25.07



EN 2014, LE SALON DU MARIAGE SERA ORGANISÉ PAR LA VILLE DE CAUDRY

Lors d'une réunion d'information à l'Hôtel de Ville, en présence des commerçants partenaires, Agnès BERANGER, Adjointe au maire, en charge de l'action économique et vice-présidente de l'Union Commerciale de Beauvois-Caudry, représentée par sa présidente Brigitte PRUVOT, a annoncé la prise en charge de l'organisation de ce rendez-vous par la Mairie de Caudry.

Vous êtes commerçants et vous souhaitez participer à cet événement?

veuillez contacter :

* M. DUFRAISSE au 06 49 08 70 48
* ou Mme HERBIN au 03 27 75 70 00 poste 164.



Salon du Mariage
22 et 23 mars 2014
Thème de cette édition :
VENISE

Expos

CAUDRY GRENIER DE LA BIBLIOTHEQUE

du 16 Octobre au 9 Novembre 2013



EXPO-PHOTO «**SOUVENIR**»

Organisée par le PHOTO-CLUB de l'Amicale laïque



CAUDRY

Nord
le Département



Du 16 octobre au 9 novembre au Grenier de la Bibliothèque

Le Photo Club de l'amicale laïque de Caudry est heureux de vous présenter sa nouvelle EXPO-PHOTO intitulée "SOUVENIR".

Le Photo Club vous invite à venir partager son regard artistique sur ces lieux souvent chargés d'histoire et d'émotion que sont les cimetières d'ici ou d'ailleurs. Vous découvrirez, dans le plus grand respect, que les cimetières civils et militaires ne sont pas seulement des lieux tristes mais qu'ils regorgent de véritables œuvres d'Art voire de trésors cachés.

Exposition visible aux jours et heures suivants :

Mardi : 14h à 19h

Mercredi et Vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h

Jeudi : 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Du 25 novembre au 15/12/13 aux Ateliers Culturels

Rappelez-vous !, les 22 et 23 Juin dernier, l'amicale laïque fêtait ses 100 ans et Caudry revivait comme en 1900 !. Le Photo-Club de l'amicale laïque de Caudry vous propose de découvrir ou re-découvrir les photos des acteurs de cet événement marquant de 2013 !

Venez vous replonger dans un passé... pas si lointain.

Horaires d'ouverture des Ateliers Culturels :

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

La Maison des Associations propose :

- **sam. 7 décembre : PARIS**
Marchés de Noël La Défense et Champs Elysées
Départ 8h - retour 21h - Tarif : 23 euros.
- **dim. 8 décembre : journée à ROCHESTER en Angleterre**
Festival Dickens
Départ 6h - Retour 23h. Tarif : 49 euros.
- **dim. 15 décembre : BRUGES**
Marché de Noël
Départ 8h - retour 21h - Tarif : 23 euros

34

- **7 et 8 décembre :**
Week-end en ALSACE
Marchés de Noël
Départ dans la nuit du vendredi au samedi. Retour dans la nuit du dimanche au lundi.
samedi : journée libre à Strasbourg
dimanche : journée libre à Colmar
Hébergement au cœur de Strasbourg.
Prix : 132 euros.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Maison des
Associations

03.27.76.16.09

ou contact@mda-caudry.fr

L'adhésion à la M.D.A
est OBLIGATOIRE.





Les associations sportives - Saison 2013 - 2014

Discipline	Nom de l'association	Contact	Téléphone	Compétitions	Sites utilisés
SPORTS COLLECTIFS					
Football	ES Caudry	Mlle DECORNAMBOURGZ	06/83/38/48/68	Oui (FFF)	Stade Sandras Salle Condorcet
	Les Amis du Foot	M. DEBREMME	06/44/17/26/85		Synthétique
Volley Ball	AL Caudry Volley Ball	M. COLLIN	06/88/36/95/14	Oui (FFVB)	Palais des Sports
Handball	Caudry Handball Club	M. VASSON	06/70/93/43/85	Oui (FFHB)	Salle Coubertin
Basket Ball	Caudry Basket Club	Mme BETRANCOURT	03/27/85/39/96	Oui (FFBB)	Salle Sautière Palais des Sports
SPORTS DE RAQUETTES					
Tennis de Table	Club Pongiste Caudrésien	M. FONTAINE	03/27/85/53/37	Oui (FFTT)	Salle Secrétin
Tennis	Tennis Club Caudrésien	M. LERNON	03/27/85/38/39	Oui (FFT)	Stade Sandras
Badminton	Caudry Badminton	M. HORNEZ M. BOURDON	07/87/78/21/29 06/81/27/63/73		Palais des Sports
ACTIVITÉS GYMNIQUES					
Gym d'entretien	Fitness GEA	Mme DAUCHET	03/27/85/84/38	Non	Salle Sautière Salle des Tullistes Salle Condorcet
	Caudry Gym Plus	Mme AVICE	06/41/75/26/77	Non	Salle Paul Bert Salle des Tullistes Palais des Sports
	Gymnastique Volontaire Masculine	M. DAUCHET	03/27/85/84/38	Non	Palais des Sports
Gym Sportive	La Sainte Maxellende	M. DENHEZ	06/15/10/35/11	Oui (FFG)	Salle des Tullistes
Gym Rythmique	Caudry GRS	Mme WILINSKI	03/27/84/21/80	Oui (UFOLEP)	Salle des Tullistes
SPORTS DE COMBATS					
Karaté	Mawashi Karaté Club	M. VANDEVILLE	03/27/74/94/14	Oui (FFKAMA)	Salle des Tullistes
Judo	Judo Caudry	Mme WAIGNIER	03/27/85/31/50	Oui (FFJDA)	Palais des Sports
Aïkido	Waza Aïkido Caudrésien	M. COURCELLE	06/48/81/13/62	Oui	Salle Paul Bert
	Aïkido Caudry	Mme REAL	03/27/85/61/96	Oui	Palais des Sports
Boxe Thaï	Boxe Thaï Caudrésienne	M. BRIQUET	03/27/76/22/90	Oui	Palais des Sports Salle des Tullistes
YOGA					
Yoga	Caudry Yoga	M. DESFOSSEZ	03/27/85/28/81	Non	Salle des Tullistes
EXPRESSION CORPORELLE - DANSE					
Danse	Handidanse	Mme AVIO	06/62/50/36/90	Non	Salle des Tullistes Salle Sautière
	La Ballerine	Mme LABADIE	06/32/09/94/38	Oui	38 rue du Cateau
	Esquiss	Mme LASCAR	03/27/85/28/88	Non	Salle Condorcet
	Caudry Dance	M. DANQUIGNY	06/78/41/72/51	Non	Salle Condorcet
Danse Contemporaine	L'atelier contemporain	Mme LUINI	06/24/48/19/73	Non	Salle des Tullistes
Danse Hip-Hop	A100Dances	M. LEGRAND	06/76/24/01/27	Non	Salle Paul Bert Salle Condorcet
Dances métissées	Dances métissées	M. RODRIGUEZ	03/27/76/23/54	Non	Salle Condorcet
NATATION					
Natation	Sports Nautiques des 4 C	Mme GORREZ	06/02/28/39/75	Oui (FFN)	Piscine Toumesol ENI Le Cateau
JEUX POPULAIRES					
Pétanque	La Pétanque Caudrésienne	M. RENARD	07/86/16/81/27	Oui (FFPJP)	Boulodrome
TIR					
Tir Sportif	Tir Sportif Caudrésien	M. KUKURUDZ	03/27/70/97/45	Oui (FF Tir)	Stand de Tir
Tir à l'Arc	Les Amis Réunis	M. RUOL	03/27/76/15/37	Oui (FFTA)	Palais des Sports
ÉDUCATION CANINE					
Éducation Canine	Club Cynophile Caudrésien	M. MARIN	06/33/91/10/59	Oui (St Hubert)	Centre Aéré
ATHLÉTISME					
Athlétisme	Union Caudrésienne d'Athlétisme	M. LAMOURET	03/27/85/07/75	Oui (FFA)	Salle Coubertin Stade Sandras
CYCLOTOURISME - VTT					
Cyclotourisme	Association Cyclo Tourisme	M. GAULOIS	03/27/85/39/88	Non	Point de RdV Salle Sautière
VTT	VTT Club de Caudry	M. GOGUILLON	06/12/36/79/98	Non	
DIVERS					
Skate	Caudry Skate	M. LANCIAUX	06/46/08/11/00	Non	Skate Park
Taï Chi	Taï Chi et Qi Gong	M. RODRIGUEZ	06/76/13/24/22	Non	Salle des Tullistes
Moto	On Off Team 59	M. CRESTA	03/27/76/07/79	Oui	

Echappez-vous pour une sortie Gourmande

Samedi 7 décembre 2013

Le club vous propose une « SORTIE GOURMANDE » dans les Flandres belges et françaises. (Détail ci-dessous)

Cette formule comprend :

- 🚗 le transport en car,
- 🚗 les visites et dégustations indiquées dans le programme,
- 🚗 le repas de midi incluant 3 plats et les boissons prévues au menu.

LIEUX DE DÉPART :

06.45 H. CAUDRY : Bassin des Eaux, rue Louise MICHEL

06.55 H. CAUDRY : Maison des Associations

(Ateliers Culturels) rue de la République

07.15 H. CAMBRAI : (si inscriptions) Face à l'Hôtel de Ville.

MERCI DE PRECISER, en vous inscrivant, votre lieu de départ.

Prix par personne : 81 € (possibilité de paiement en 3 fois)

au plus tard pour le 1^{er} Octobre (pour confirmer la sortie) : 31€

le 1^{er} Novembre : 30 € et le 1^{er} Décembre : 20 €

➔ **Par chèque à l'ordre de : QPUC Caudry, à envoyer à :**

M. Jean Marie BRICOUT, Trésorier, 37 rue St Gall-59540 CAUDRY



Programme de L'échappée Gourmande

➔ 06h45 : Rendez vous des participants à Caudry (lieu de prise en charge à nous préciser).

➔ 07h00 : Départ de votre ville en direction de la Côte d'Opale

➔ 09h30 : Visite de la biscuiterie Jules DESTROOPE à Lo-Reninge (Belgique)

Vous vous promènerez dans la riche histoire des célèbres biscuits de Flandre. Au passage, vous apprendrez comment la famille DESTROOPER fabrique aujourd'hui encore de délicieux biscuits.

Dans la boulangerie, un de nos collaborateurs vous donnera quelques informations utiles et bien entendu, une dégustation vous sera proposée.

➔ 11h15 : Visite de la Ferme « De Moerenaar » (Fromagerie à Furnes –Belgique)

Le « Moerenaar » (habitant des « Moères ») a choisi d'appeler son fromage d'abbaye le « COBERGHER ». Ceci, en hommage à Wenzel ou Wesceslas Cobergher. Il fut le premier assécheur des « Moères ».

Le fromage « Cobergher » est hautement apprécié par les fines bouches et il ne passe pas inaperçu quand il paraît sur les tables à fromages. Sa maturation naturelle lui procure un goût entier et un arôme relevé.

Une dégustation clôturera la visite.

➔ 13h00 : Déjeuner

➔ 16h00 : Visite de la distillerie de genièvre à Houlle avec dégustation

Savant dosage de seigle, d'avoine et d'orge germée, agrémenté de baies du genévrier qui lui donnent son nom, le genièvre est riche de tous les parfums champêtres du Nord. Celui de Houlle est classé parmi les meilleurs, et a l'adhésion de tous les gourmets. Fondée en 1812, la genièvrerie est l'une des deux dernières encore existantes en France. La famille Persyn, qui la dirige depuis 1944, vous invite à approcher les secrets de fabrication artisanale de cette eau-de-vie, typique de la Flandre

➔ 17h30 : Départ vers votre ville pour une arrivée vers 20h00



AÏKIDO CAUDRY

C'est avec 80 adhérents que l'association Aïkido Caudry a terminé la saison dernière. Une nouvelle ceinture noire est venue renforcer l'encadrement en juin dernier. Il s'agit de M. Alban NOIRET, ceinture noire 1^{ère} Dan. Précisons que c'est la première ceinture noire formée au club.

Nouveau : cette année le club accueille les enfants à partir de 4 ans. De nombreuses femmes ont également rejoint l'association pour les cours de Self Défense, technique d'Aïkido plus directe.



Les 3 enseignants du club



Alban NOIRET - Ceinture Noire 1^{ère} Dan

LES COURS

Cours enfants :

Mercredi de 14h30 à 15h30

Samedi de 14h à 15h30

Cours adultes et adolescents :

Mardi de 18h à 20h

Mercredi de 17h30 à 19h - Travail des armes

Jeudi de 19h à 20h30

Samedi de 15h30 à 17h

Dimanche de 9h à 11h - cours de self défense adaptés aux femmes

LES TARIFS

Baby de 4 à 5 ans : 60 Euros par an

Enfants de 6 à 13 ans : 90 Euros par an

Adultes et Adolescents : 130 Euros par an

Ces tarifs comprennent la licence, l'assurance et la cotisation annuelle

Les cours ont lieu au Palais des Sports, boulevard Dunant

Renseignements : 03 27 85 61 96 ou 06 69 99 16 53

Email : jeanjacques.real@neuf.fr

site : www.aikido.mda-caudry.fr



TENNIS CLUB CAUDRY

saison 2014

Ecole de tennis
de 6 à 18 ans
2 essais gratuits
avec prêt de raquette.



Possibilité sur demande de cours
adultes débutants ou remise à niveau.
Inscriptions les samedis 31 août
et 07 septembre de 10h à 11h30.

Le Tennis Club Caudry c'est également :

- le tennis en loisirs pour adultes et jeunes.
- location de terrain.
- 2 tournois officiels FFT séniors et jeunes
- des équipes compétitives en championnats séniors et jeunes.
- des Sorties à Roland Garros
- 2 terrains intérieurs surfaces Terbal
- 2 terrains extérieurs terre battue

Pour tout renseignement
complémentaire :

Contactez Nathalie via le site internet
www.tennisclubcaudresien.fr
et au 03.27.85.38.39.

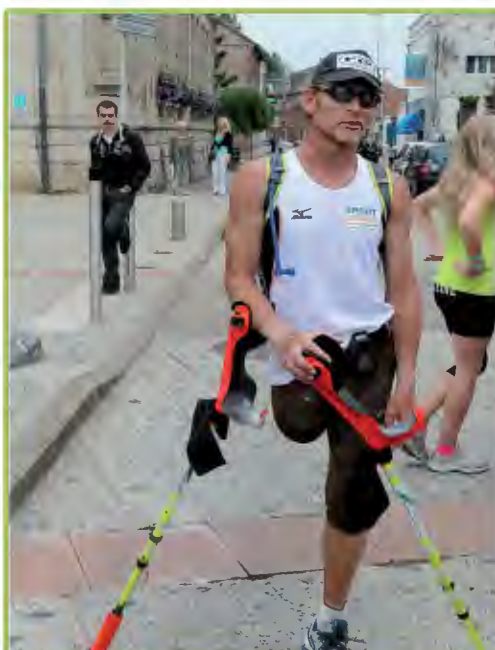


Caudry Badminton

Le président, M. HORNEZ et le vice-président, M. BOURDON, vous accueillent tous les vendredis de **18h à 20h au Palais des Sports.**

Le matériel est à la disposition des licenciés du club durant l'année. Quelques tournois sont organisés contre des clubs avoisinants.
Inscription : 30 €

Pour tout renseignement complémentaire
☎ : 07 87 78 21 29 ou 06 81 27 63 73



Un kangourou* à Caudry

Le 4 juillet dernier, Monsieur Guy AMALFITANO faisait un arrêt à Caudry dans le cadre d'un défi sportif « Le marathon de l'Espoir » au profit de la « Ligue contre le Cancer ».

Atteint d'un ostéoblastome à l'âge de 18 ans, il dut être amputé de sa jambe droite.

Combatif dans l'âme, il a accompli une carrière sportive riche qui l'a conduit à participer au JO de Calgary en 1988.

En 2011, il décide de rééditer l'initiative d'un jeune canadien Terry FOX atteint

du même mal que lui et qui avait entrepris en 1980 une aventure identique à travers le Canada.

En mars dernier, le kangourou a repris ses cannes anglaises pour réaliser ce périple à travers la France afin de médiatiser la lutte contre le cancer et collecter des fonds au profit de la recherche.

Le 6 septembre, Guy AMALFITANO a posé ses valises ou plutôt ses béquilles... après avoir parcouru 6000 km en 175 jours et avoir sensibilisé des milliers de personnes à la noble cause qu'il défend.

Deux associations sportives caudrésienne ont répondu à l'appel lancé à cette occasion : l'UCA dont une dizaine de coureurs ont accompagné le kangourou de la RD 643 jusqu'à la place du Général De Gaulle et Caudry Gym Plus qui a fait un don au profit de la Ligue contre le Cancer.

Nous lui adressons toutes nos félicitations et vous invitons à faire un don à :

LIGUE CONTRE LE CANCER –
COMITÉ DU NORD
4-6 rue Pierre Dupont – BP 9999
59013 LILLE CEDEX
www.ligue-cancer.net/cd59

* le sumom de kangourou vient de l'allure bondissante que Monsieur AMALFITANO adopte pour courir et qui rappelle celle du célèbre marsupial.



MAWASHI KARATÉ CLUB



POUR LES ENFANTS, LE KARATE C'EST SUPER !

Venez les voir.

Prise de conscience de l'équilibre, croissance harmonieuse par un travail coordonné des membres (conseillé par les médecins).

Assouplissement qui n'a rien à envier aux autres sports et bien sûr apprendre à se défendre... mais aussi apprendre à respecter son prochain .

Education physique et mentale de premier ordre, le Karaté, sport méconnu, devient une passion pour tous ceux qui le pratiquent.

Sport que les parents considèrent comme complément indispensable à l' éducation de leurs enfants après y avoir constaté les effets bénéfiques.

UN CODE MORAL qui sert de support à l'entraînement :
*Générosité... Humilité... Loyauté... Amitié...
Courage... Dignité... Sincérité... Sérénité... Coeur...
Courtoisie... Honneur... Persévérance ...*

POUR LES ADULTES, À TOUT ÂGE

C'est souvent affirmé dans de nombreux sports mais le Karaté est sans doute l'un des seuls à pouvoir le démontrer .

Pas de chutes dangereuses, pas de torsions douloureuses et pas de coups réellement portés pour ceux qui le souhaitent .

Mais il existe en parallèle, pour ceux qui le souhaitent, des projections, des torsions de bras ou même des compétitions au KO.

Tout comme une gym très tonique appelée Body Karaté. N'oublions pas non plus un panel de techniques de self défense très complet.

LES COURS

Cours le jeudi à 18h pour les enfants dès 5 ans et à 19h30 pour les ados et adultes.

Le lundi est réservé à des entraînements spécifiques et passages de grades.

Les cours sont assurés par Laetitia VANDEVILLE - 5^{ème} dan diplômée d'état à la Salle des Tullistes 1^{er} étage.

Renseignements sur place ou tel 03 27 74 94 14
site : www.karate-mkc.mda-caudry.fr



L'ECOLE DE DANSE DE CAUDRY - CECILE AVIO

- CLASSIQUE
- MODERN'JAZZ
- HIP HOP
- ROCK'N ROLL
- VALSE
- TANGO
- SALSA
- ATELIERS BÉBÉ* – PARENT
(* à partir de 4 mois)
- HANDIDANSE



Qui ne connaît pas aujourd'hui l'ECOLE DE DANSE DE CÉCILE AVIO à Caudry ! Cette Ecole de Danse dont les qualités et le sérieux professionnel ne sont plus à démontrer, accueille les bébés avec leur parent, les enfants, les adolescents, les adultes afin de suivre des cours de danse de qualité, avec des Professeurs compétents et diplômés du Ministère de la Culture, ne mettant pas en danger la croissance des enfants, leur assurant une bonne technique tout en conservant le plaisir et le loisir de la Danse.

La spécialité de l'Ecole ? c'est d'offrir toutes les couleurs de la Danse pour l'épanouissement des jeunes et moins jeunes !

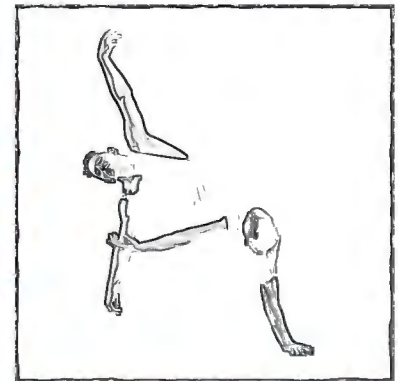
En conclusion, tout le monde trouve son bonheur !!!

- LES COURS SE DÉROULENT
À LA SALLE DES TULLISTES
rue Alfred de Musset
(au 1^{er} étage)

- LES SPECTACLES :
14 & 15 juin 2014 « Les Cartes Blanches »
Spectacle annuel qui consiste à présenter toutes les classes de Danse et Handidanse

Photos : Jacques GRASSART

INSCRIPTIONS toute l'année durant les heures de cours à la Salle des Tullistes.
Renseignements et inscriptions : 03.27.76.59.18 / 06.62.50.36.90
handidanse.avio@wanadoo.fr



Exposition de Pascal AUVÉ

Écriture du corps - Danse contemporaine

La danse contemporaine, une écriture corporelle

En 2002, dans le cadre des Scènes Mitoyennes Caudry-Cambrai, j'ai photographié la Compagnie Myriam Dooge. Cette découverte de la danse contemporaine a été fascinante. Depuis, chaque année je me réjouis en découvrant la programmation des spectacles de danse contemporaine.

Explication d'une interprétation personnelle

Le titre de mon exposition n'est pas anodin. En effet dans la danse contemporaine, j'ai trouvé une écriture matérialisée par le corps du danseur. Cette écriture on la trouve dans la vue d'ensemble qui offre une vision globale. On la trouve aussi en fixant son attention sur des groupes de danseurs.

La complexité du déchiffrage réside souvent dans la vitesse d'exécution. Il est difficile de concrétiser le fait que chaque mouvement est calculé, suit l'évolution individuelle de chaque danseur, lui-même relié à la chorégraphie de l'ensemble. La chorégraphie de l'ensemble, figée à un moment donné, correspondrait à une ligne d'un texte.

Si on isole un danseur ou un petit groupe ce serait en quelque sorte une lettre ou un mot. Intervenant comme un élément de l'écriture, c'est l'encre utilisée. Cette encre, en danse contemporaine, correspond à l'éclairage. En effet, la lumière détermine les pleins et les déliés. Elle donne le relief et la lisibilité de l'ensemble. Elle s'inscrit donc bien comme élément destiné à renforcer la lisibilité.

Ensuite si un écrivain se caractérise par son style qui crée la musique de son texte, le choix de la musique par le chorégraphe est un fil conducteur directement lié au style du spectacle. Il crée le liant de l'interprétation que la photographie ne peut illustrer.

Il ne faut pas négliger le costume de l'écriture. Il correspond tout simplement au choix des tenues, de leurs couleurs, de leurs relations avec l'ensemble.

Le prolongement de l'expression du corps et facteur intense d'humanité tient à la richesse de l'expression du visage. C'est en quelque sorte le point sur le i.

L'écriture a besoin d'un support, c'est le décor qui correspond à la couverture d'un livre.

La photographie par sa faculté de fixer l'instant donné permet de mettre en valeur cette écriture. L'image facilite la découverte de la richesse de l'expression de chaque danseur. Elle permet de voyager dans cette écriture. Comme il est impossible à l'œil de voir nettement chaque danseur au même instant, comme il est impossible de figer un moment intense, la photographie est un vecteur de découverte détaillée. Elle permet de montrer la perfection recherchée et l'intensité d'une scène.

La danse étant avant tout le mouvement, l'image se conçoit plutôt comme un révélateur donnant l'envie de revoir le spectacle. Cette image ne peut remplacer le rêve qu'apporte le spectacle mais elle est simplement comme l'écriture qui raconte une histoire qu'il faut découvrir.

Comme la musique, l'image de danse contemporaine ressemble à l'écriture d'une partition qui ne prend vie qu'avec la prestation des musiciens.

« La danse est un poème » Diderot

P. AUVÉ



Pascal AUVÉ : un photographe passionné depuis 1975

Photographe officiel des Scènes Mitoyennes Caudry-Cambrai, du Musée des Dentelles et Broderies, correspondant de la Voix du Nord édition de Caudry, Pascal AUVÉ a été sélectionné dans plus de 200 concours nationaux et internationaux reconnus par la Fédération Internationale d'Art Photographique et a exposé dans 15 pays suite à ces concours. Il a été diplômé en 1999 : Artiste de la Fédération Internationale de l'Art Photographique et en 2002 : Excellence de la Fédération Internationale de l'Art Photographique reconnue par l'UNESCO.

De nombreuses expositions ont marqué son parcours, la première datant de 1979. Quelques grandes dates :

- 2002 - PARIS : Carroussel du Louvre « Solstiss corps de dentelles »
- 2011 - NEW-YORK : Fashion Institute of Technology, au cœur de Manhattan « Claire veut la Lune »
- 2011 - CAUDRY : aux Ateliers « Des métiers Leavers aux buildings New-Yorkais »
- 2013 - NEW-YORK : 7th Avenue - SOLSTISS USA « Des métiers Leavers aux buildings New-Yorkais ».

Des expositions permanentes ont également lieu au Musée des Dentelles et Broderies et au Théâtre de Caudry.

Pour en savoir plus : <http://auve.skyrock.com>



Exposition visible « aux Ateliers »
13 rue Louise Michel - 59540 CAUDRY

les samedis 5, 12 et 19 octobre de 14h30 à 18h30 - les dimanches 6, 13 et 20 octobre de 15h à 19h
le vendredi 18 octobre de 14h30 à 18h30 - Exposition visible également sur rendez-vous les autres jours
Renseignements : 06 86 74 08 15 ou auvepascal@yahoo.fr

SCÈNES MITOYENNES

Bienvenue dans la saison 2013/2014

Cirque

Cirque autoblocant Humour et performance avec ce spectacle de cirque familial dans un univers à la « Deschiens ».

Vendredi 18 octobre - 20h30. (6 - 7 - 13 €)

Concert

Alexis HK est un chanteur pas ordinaire qui raconte tellement bien le Temps présent. Il y a chez ce garçon des souvenirs encore vifs de Brel, Brassens, Ferré mais aussi de Bénabar, Sansévérino ou Vincent Delerm.

Jedi 24 octobre - 20h30. (6 - 9 - 16 €)

Nina Attal. Du haut de ses vingt ans, l'énergique chanteuse funk a déjà plus de 150 concerts à son actif et deux albums ! Cette petite Française convoque l'âme noire-américaine et les racines de ses héros, de Prince à Stevie Wonder, dans une musique qu'elle a su faire sienne. Un live qui promet !

Vendredi 29 novembre - 20h30. (6 - 7 - 13 €)

Emmanuel Moire. Après sa victoire dans l'émission "Danse avec les stars", Emmanuel Moire renoue avec la chanson. Un voyage en chansons, intimiste et autobiographique.

Vendredi 6 décembre - 20h30. (COMPLET)

Humour / One man show

Arnaud Tsamère. L'humoriste triomphe depuis 2 ans avec son one-man-show « Chose Promise ». Son style, absurde, nous emporte dans une cascade de situations rocambolesques et ahurissantes, cisailées de digressions, elles-mêmes interrompues. On adore !

Samedi 9 novembre - 20h30. (16 - 25 €)

Constance. Autant comédienne qu'humoriste, Constance signe avec « Les mères de famille se cachent pour mourir » le premier spectacle à la fois féministe et misogyne. A hurler de rire !

Vendredi 13 décembre - 20h30. (16 - 25 €)

Danse

Synchronicity de Carolyn Carlson. La directrice du Centre Chorégraphique National signe une oeuvre sur le temps, habitée par neuf danseurs. Une invitation au mouvement perpétuel, aux transformations qui nous amènent à lâcher ce à quoi nous nous raccrochons pour nous rassurer.

Mardi 19 novembre - 20h30. (16 - 25 €)

Notez dans vos agendas l'ouverture de billetterie pour les spectacles programmés de janvier à mars 2014 : ce sera samedi 7 décembre à 9h.

Informations : 03 27 70 09 60

Réservations : Office de tourisme ou www.scenes-mitoyennes.fr



TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS AU MILLÉNIUM... ★

★ Acheter vos places de cinéma en ligne c'est désormais possible !!

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, ou sur la borne interactive située en vitrine juste à côté du Millénium. Choisissez votre séance et gagnez du temps à la caisse... Plus d'infos sur notre site : www.le-millennium.fr

★ Jeudi 31 octobre à partir de 20h00 : Le Millénium vous convie à sa traditionnelle **Nuit de l'Angoisse** !! 3 film d'horreurs, des entractes animés avec de nombreux lots offerts (affiches, t-shirts...)

A cette occasion, le Millénium vous propose aussi d'acheter vos places à l'avance (uniquement dans les 15 jours précédant l'évènement), grâce à la vente en ligne, qui s'effectuera via notre site internet.

Le plus sûr moyen d'avoir ses places et sans se déplacer... !!

★ Vendredi 22 novembre à 20h30 : l'association *France-Québec* vous propose une séance unique du film « **Liverpool** », suivie d'une rencontre-débat et d'un pot de l'amitié. Une comédie romantique et policière venue tout droit du Canada, inédite dans le Cambrésis !!

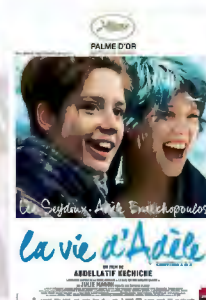
★ N'oubliez pas les sorties immanquables de l'automne, telles que la dernière Palme d'Or du Festival de Cannes : « **La Vie d'Adèle** » qui sera diffusée du 30 octobre au 5 novembre.

Mais aussi :

- « **Blue Jasmine** », de Woody Allen, du 9 au 15 octobre,
- « **Ma Vie avec Liberace** », de Steven Soderbergh, du 16 au 22 octobre,

Ainsi que les derniers films « jeune public » :

- « **Planes** » et « **La Petite fabrique du Monde** », du 16 au 22 octobre,
- « **Turbo** » et « **Lettre à Momo** », du 23 au 29 octobre,



Pensez à consulter régulièrement le site du Millénium pour tout savoir sur nos manifestations et nos prochaines sorties : www.le-millennium.fr

Rejoignez-nous aussi sur Facebook !

La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

verte

édito ■

Sans faire appel aux notions d'écosystème, de biotope, familière aux écologistes, la protection de l'environnement est une préoccupation qui entre peu à peu dans notre mode de vie. Si bon nombre d'entre nous prenons conscience de la nécessité de respecter la Nature et ses lois, il est cependant navrant de constater les conséquences néfastes de certains comportements irresponsables ou malveillants. Les plans d'eau de la Base de Loisirs en sont une fâcheuse illustration. Le rempoissonnement programmé régulièrement par le Syndicat ou l'association la Carpe Caudrésienne est réalisé par un pisciculteur agréé. Comment expliquer dès lors la présence d'un silure de belle taille et de poissons-chats en plein développement, espèces carnivores, voraces et prédatrices de tous types de poissons communs, si ce n'est par un apport étranger, geste strictement interdit?. Les conséquences à moyen terme sur ce milieu aquatique fermé sont indéterminées et un plan d'action doit être rapidement élaboré avec la participation de la société des pêcheurs.

Gérard Boury

Président du Siat du Val du Riot

Le portrait du mois ■

La poule Nagasaki ou Chabo (dénomination européenne adoptée en 2009) *Gallus gallus domesticus*



Famille : galliformes
Ordre : phasianidés
Poids : 500g pour la poule, 600g pour le coq
Origine : Japon
présente en Europe depuis 1854

Considérée comme une des races les plus ornementales, elle honore les jardins de l'aristocratie japonaise depuis plus de 400 ans.



Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / <http://www.valduriot.fr>

Description : la Chabo est une vraie poule naine et n'a pas d'équivalent en grande race.

Elle a de très petites pattes comme cachées derrière ses ailes, ce qui lui confère une silhouette unique. Le bec est court et fort. Elle possède une grande crête et une queue très longue, portée haute surtout chez le coq, qui possède 2 faucilles caractéristiques.

La poitrine est proéminente et profonde. Le port du dos est horizontal et l'allure ramassée, le corps trapu. Les ailes sont tombantes, touchant le sol. Il existe un grand nombre de couleurs (blanc, bleu, fauve, gris-perle, coucou, froment, noir, argenté, porcelaine ...) et de plumages (lisse, frisé, soie).

Mœurs : C'est une poule très docile qui, manipulée avec douceur, peut devenir un animal de compagnie et se laisser apprivoiser.

C'est une poule active, qui peut voler. Elle ne creuse pas autant la terre que les autres races.

Reproduction : c'est une bonne pondeuse (pour une poule naine). Couveuse assidue et très bonne mère, elle saura élever ses petits et les protéger. Le coq est également attentif aux petits.

A noter : son élevage est assez compliqué car le gène « pattes courtes » pose problème lors de la reproduction.

Concours de PÊCHE spécial «Feeder» ■

Coutumière de l'accueil des concours de pêche organisés par l'association « La Carpe caudrésienne » sur son site, la Base de Loisirs a volontiers répondu à la sollicitation de deux membres de la susnommée association qui souhaitaient organiser un concours d'un nouveau genre le 20 juillet dernier. En effet, Christian Bélot et René Dockx, fervents habitués des lieux, désiraient organiser un concours spécial « FEEDER »*. Vingt participants ont répondu présents et se sont « affrontés », le tout dans une ambiance conviviale et sous un soleil radieux.



Palmarès du concours :

- 1^{er} : Jean-Paul CHOLIN avec 6,2kg de poisson pêché
- 2^{ème} : Geoffroy HENNAUX avec 5,1kg de poisson pêché
- 3^{ème} : Claude MARECHALLE avec 3,8kg de poisson pêché
- 4^{ème} : Jean-Philippe LÉVÊQUE avec 3kg de poisson pêché
- 5^{ème} : Frédérique FONTAINE avec 3kg de poisson pêché

Nul doute que cette expérience ne restera pas la dernière et que de nouveaux adeptes viendront goûter à cette pratique !.

Avis aux amateurs !



Avis aux VISITEURS ■

Changement des horaires d'ouverture avec passage aux horaires d'hiver :

À partir du 1^{er} octobre 2013 et jusqu'au 28 février 2014, la Base de Loisirs ouvre ses portes à 8h30 et les referme à 17h30.



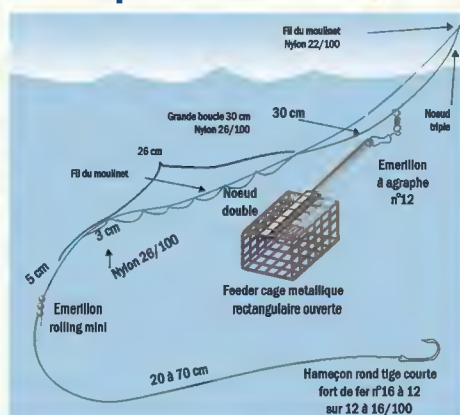
La pêche au FEEDER

Technique anglaise, la pêche au « feeder » est une technique simple et efficace qui nécessite peu de matériel. C'est la seule technique qui n'utilise pas de flotteur pour indiquer la touche. C'est le scion de la canne qui fait office d'indicateur de touche en tremblotant légèrement lors des touches légères ou en pliant franchement lors des touches violentes de gros poissons. Grâce à cette technique, on peut aller chercher du poisson très loin du bord, chose impossible à faire autrement. Cette technique nécessite un matériel spécifique : canne et ses différents scions mais surtout une « cage » qui sera remplie d'amorce. Plusieurs modèles existent (ouverte, semi-ouverte, fermée,...).

Plusieurs montages sont possibles.

Le principe consiste à réussir à lancer cette cage toujours au même endroit afin de former un petit tas d'amorce, ce qui demande un peu d'entraînement. La détection des touches n'est pas forcément non plus chose aisée mais **c'est au final une pêche intéressante pour aller chercher de beaux poissons pour peu qu'on la maîtrise.**

Pour plus d'infos : www.peche-feeder.com



week-end d'animations MÉDIÉVALES

C'est un public nombreux qui a répondu à notre invitation et qui est venu assister aux animations médiévales proposées sur le site les 27 et 28 juillet derniers. Démonstration de fauconnerie, campement militaire avec combats et explications d'armes mais aussi atelier calligraphie étaient au programme et ont permis de réjouir petits et grands, le tout sous un ciel plus que clément. Sans nul doute, une expérience à réitérer!...



■ Le geste vert



Les Labels alimentaires BIO

Le label **BIO** signifie que l'agriculteur à l'origine du produit a suivi la méthode de l'agriculture biologique*. L'obtention du label nécessite de suivre une procédure de demande d'utilisation. Un auditeur mandaté par l'organisme de certification vient alors vérifier que les denrées produites par l'agriculteur répondent bien au cahier des charges. Tout est contrôlé : les animaux, les cultures, les produits utilisés, les bâtiments, les moyens de stockage. Le comité de certification va examiner les résultats et décider ou non de certifier l'agriculteur.

Une fois certifié, des contrôles annuels voire des contrôles inopinés seront effectués. S'il apparaît que le cahier des charges n'est plus respecté, l'agriculteur s'expose à plusieurs sanctions : l'avertissement, la suspension ou encore le retrait de sa certification.



*L'agriculture biologique

L'agriculture biologique se distingue par un mode de production plus respectueux de l'environnement et du bien-être animal, fondé notamment sur la non-utilisation de produits chimiques (pesticides, engrais, désherbants, ...), la non-utilisation d'OGM, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique.

L'élevage, de type extensif, fait appel aux médecines douces et respecte davantage le bien-être des animaux (transport, conditions d'élevage, abattage...). Tout au long de la filière, les opérateurs de l'agriculture biologique respectent un référentiel rigoureux qui privilégie des procédés plus respectueux de l'écosystème et moins polluants.

Le logo **BIO EUROPÉEN**

Aussi appelé « *Eurofeuille* », ce logo vise à consolider la confiance des consommateurs quant à la provenance et le contrôle des boissons qu'ils consomment, et la présence du logo assure le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, le logo biologique de l'Union européenne est obligatoire pour tous les produits alimentaires biologiques préemballés au sein de l'Union européenne.

Il est également possible d'utiliser le logo bénévolement pour les produits biologiques non préemballés produits dans l'Union européenne ainsi que pour tout produit biologique importé de pays tiers.

Dans tous les cas où il est utilisé, doivent figurer à proximité, l'indication du lieu de production des matières premières agricoles composant le produit sous la forme : «Agriculture UE», «Agriculture non UE» ou "Agriculture UE/non UE", avec la possibilité de mentionner le pays ainsi que le numéro de code de l'organisme certificateur.

Le logo européen appliqué sur les produits garantit que :

- Au moins 95% des ingrédients du produit sont issus de la production biologique mettant en œuvre des pratiques agronomiques et d'élevage respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement et du bien-être animal,
- Le produit est conforme aux règles du système officiel d'inspection,
- Le produit provient directement du producteur ou du préparateur dans un emballage scellé,
- Le produit porte le nom du producteur, du préparateur ou du distributeur et le nom ou le code de l'organisme d'inspection.

Le Logo **BIO FRANÇAIS**



Créé en 1985, le logo AB est la propriété du ministère de l'Agriculture, qui l'attribue aux producteurs qui en font la demande après certification par les organismes compétents. Alors qu'auparavant règlements et labels européens et français coexistaient, avec un label AB qui était plus exigeant que le label européen, le nouveau règlement interdit aux gouvernements de poser des exigences plus fortes pour le secteur bio. Le cahier des charges français a donc été remplacé par celui du nouveau label européen. Si le logo AB lui-même ne disparaît pas, c'est parce que le règlement européen autorise la coexistence des sigles. Producteurs et ministère ont donc décidé de conserver le célèbre AB. Le label est attribué automatiquement aux producteurs qualifiés pour le label européen. Vous verrez donc très souvent les deux logos côte à côte.

À noter : outre ces logos publics, un certain nombre d'acteurs de la filière ont décidé de créer leur propre label avec leurs propres exigences, supérieures à celle du logo européen (Bio Cohérence, Nature et progrès,...)



Nos joies...

↳ naissances

03/03/2013	Shirel LAPOINTE	09/05/2013	Clara LECAVELIER	20/07/2013	Alicia LEPROHON
08/03/2013	Alan TRABELSI	10/05/2013	Ethan COCHET	22/07/2013	Maëly MARTINACHE
09/03/2013	Liloo GRÉMEAUX	10/05/2013	Enaëlle LERICHE	25/07/2013	Lisa GLANDIER
10/03/2013	Nathan BILLOIRE	11/05/2013	Ilias LAGRICH	26/07/2013	Eloi CHOQUENET
10/03/2013	Noémy DANJOU	12/05/2013	Roan DAMAY	26/07/2013	Clément LALAUT
10/03/2013	Fabio ROXO	13/05/2013	Enora AÏNOUCHE	28/07/2013	Chléa LESSCHAEVE
13/03/2013	Maddy DECAUX	14/05/2013	Thiago GUIGNETTE	28/07/2013	Mathias MARTIN
14/03/2013	Lyah LEMPEREUR	16/05/2013	Leyna PRUVOT	30/07/2013	Liam HEARTSBURGER
18/03/2013	Wendy COL	22/05/2013	Eva HUMERY	30/07/2013	Fanny HERBIN
18/03/2013	Jimmy PANNECOUCKE	24/05/2013	Inès LÉVÉQUE	02/08/2013	Arthur VALLÉE
19/03/2013	Louane DRUENNE	24/05/2013	Tyler LÉVÉQUE	04/08/2013	Clotilde DUCROCQ
19/03/2013	Lilou HAMON	27/05/2013	Luca STÉPHAN	05/08/2013	Paul PAMART
21/03/2013	Yacine ZENOU	28/05/2013	Dayvon SCHLIER	06/08/2013	Kimway CARLIER
28/03/2013	Lola ESPOUY	30/05/2013	Phoebe LASTEAU	07/08/2013	Enola LASSELLE
29/03/2013	Erina MEUNIER	31/05/2013	Alvyn MÉGUEULE	09/08/2013	Nocibé AUBEL
30/03/2013	Noé VIVIER	02/06/2013	Liam LÉVÉQUE	16/08/2013	Louis DENHEZ
02/04/2013	Simao BONIFACE	04/06/2013	Quentin WAROQUET	16/08/2013	Louna HEDBAUT
11/04/2013	Loren LAIGLE	06/06/2013	Soëlie AUDIN	16/08/2013	Gabin RYEZ
16/04/2013	Lola DHAUSSY	07/06/2013	Timothée FIEVET	17/08/2013	Eléa LANSIAUX
16/04/2013	Louna MALINOWSKI	11/06/2013	Anthony LUCA	19/08/2013	Hugo LERICHE
19/04/2013	Abby DECISY	14/06/2013	Lyse POULAIN	20/08/2013	Nolhan MANDRELIER
19/04/2013	Yanis LEBRUN	19/06/2013	Lilou LEGRAND	26/08/2013	Maël PLUCHARD
20/04/2013	Shana BAUDUIN	19/06/2013	Gabriel NOUREUX	26/08/2013	Zoé PRUVOST
23/04/2013	Clément DRACHE	20/06/2013	Maël DAUTRICHE	30/08/2013	Eden HERBIN
22/04/2013	Lizie TIETZ	21/06/2013	Théo STASIAK	30/08/2013	Lukas HERBIN
24/04/2013	Germain DEPREUX	22/06/2013	Jade AFFLARD	31/08/2013	Maëlys CRUCKE
29/04/2013	Antoine CAPET	22/06/2013	Thibault CANONNE	03/09/2013	Rubis GLOWACZ
30/04/2013	Lucyan LENEUTRE	22/06/2013	Chloé DENHEZ	06/09/2013	Linda FERNANDEZ
30/04/2013	Louis WATREMEZ	24/06/2013	Enzo LEBARD	10/09/2013	Lilly VANÈSE
08/05/2013	Ismaël SELON	24/06/2013	Léo LEBARD	11/09/2013	Yanis BRICOUT
08/05/2013	Louane SILVA	26/06/2013	Hugo MERCIER	12/09/2013	Leeroy PETIT
		01/07/2013	Émilie-Rosa NOGUEIRA	13/09/2013	Soan COURBET
		03/07/2013	Cédric QUARRÉ	15/09/2013	Sullivan MAHIEU
		04/07/2013	Solène MORIN	16/09/2013	Maëlysse DELOBEL
		05/07/2013	Agathe MARCHAND	18/09/2013	Cécile BRICOUT
		07/07/2013	Lucie GEST	18/09/2013	Henri DA COSTA
		07/07/2013	Elio GILLET	18/09/2013	Baptiste SARTORE
		10/07/2013	Madeline COURDENT	19/09/2013	Enolha VILETTE
		17/07/2013	Eliott OLIVIER	19/09/2013	Steerene VILETTE
		19/07/2013	Luna GOGLIN	21/09/2013	Typhaine FRIGARD

↳ mariages

22/06/2013	Anthony DAVOINE – Julie DAIX	10/08/2013	Sébastien BRUSSELLE – Stéphanie BOUTIGNY
22/06/2013	Nicolas DAVOINE – Catherine SYLLEBRANQUE	10/08/2013	Christophe PIOT – Clotilde BINOIS
22/06/2013	Pedro DE FREITAS MONTEIRO – Stéphanie WAXIN	17/08/2013	Stéphane DEPIÈRE – Cathy ADAM
22/06/2013	Eric FAUCONNIER – Laetitia AUBRY	17/08/2013	Mickaël GRASSART – Françoise VINCENT
29/06/2013	Gary POULAIN – Sophie JOCAILLE	17/08/2013	Jérémie HOCHARD – Charlotte RIQUET
06/07/2013	Christophe DARRAS – Céline RICHEZ	24/08/2013	François PERRIN – Chantal MASSON
20/07/2013	Stéphane COUVEZ – Maureen DAVAINE	24/08/2013	Kevin VERCHIN – Mélanie DELOBEL
20/07/2013	Anicet DELFORGE – Auriane BART	31/08/2013	Mickael BERQUEZ – Martine LEJEUNE
20/07/2013	Vincent LOBRÉAU – Maryline BAZIN	31/08/2013	François DELSARTE – Virginie MERESSE
20/07/2013	Nicolas MARCHAND – Daphnée STRUYE	07/09/2013	Sébastien LEFEBVRE – Céline PRUVOT
20/07/2013	Christophe MOULIN – Evelyne JEAN-BART	07/09/2013	Julien VIVIER – Caroline STEYER
27/07/2013	Mickaël MONTANÈS – Vanessa GRASSART	14/09/2013	Olivier DELATTRE – Laurent RAGOT
27/07/2013	Pascal RICQ – Catherine LECERF	14/09/2013	Stéphane GIBOT – Aurelienne BAGAL
03/08/2013	Grégory HAEGEMAN – Elodie PAHU	14/09/2013	Jean-Baptiste SAUTIÈRE – Perrine MAROUZÉ


Nos peines...

décès

14/06/2013	Marie-Anni GRÖBER veuve BARBET, 85 ans	08/08/2013	Jean-François BURY, 60 ans
16/06/2013	Viviane FISHER veuve DENICOURT, 62 ans	09/08/2013	Emma WATRISSÉ veuve CHAMPAGNE, 98 ans
21/06/2013	Philippe COMIEN, 90 ans	12/08/2013	Arlette GALAND, 72 ans
25/06/2013	Herbert PÖPPEL, 88 ans	12/08/2013	Jeanine JAROSZ, 75 ans
28/06/2013	Camille LORRIAUX veuve MASSON, 92 ans	13/08/2013	Henriette HOMBERT veuve MILLET, 90 ans
02/07/2013	Michel DRON, 76 ans	14/08/2013	René DAMIDE, 84 ans
02/07/2013	Thérèse GERIN épouse DEVELEY, 82 ans	18/08/2013	Nadine GABET, 54 ans
03/07/2013	Marcel PETIT, 86 ans	21/08/2013	Simonne DERVILLÉ veuve ADELAERE, 77 ans
04/07/2013	Gisèle BRICOUT veuve BRIOCUT, 78 ans	21/08/2013	Lucienne LENGRAND, 83 ans
11/07/2013	Irène FLINOIS veuve TESSA, 88 ans	22/08/2013	Auguste ROBERT, 82 ans
17/07/2013	Didier PLÉ, 53 ans	29/08/2013	Germaine ESPINASSE veuve BARTOLOMEY.GUILIANI, 88 ans
19/07/2013	Christiane LECLERCQ veuve DELAY, 87 ans	30/08/2013	René MENNESSIEZ, 87 ans
19/07/2013	Joseph LEFEBVRE, 92 ans	07/09/2013	Mirande BRACQ épouse MERESSE, 77 ans
19/07/2013	Meriem SELLAM veuve ATTIA	10/09/2013	Juliane WACOGNE veuve MEURIN, 80 ans
20/07/2013	Jean HECQ, 87 ans	12/09/2013	André DUBOIS, 77 ans
21/07/2013	Julienne DELATTRE veuve BRICOUT, 91 ans	13/09/2013	Daniel MARESSÉ, 58 ans
23/07/2013	René LEMAIRE, 83 ans	15/09/2013	Raymonde LOBRY veuve LEFEBVRE, 88 ans
25/07/2013	Marcel VAN DAMME, 86 ans	16/09/2013	Stéphane BEUZEVAL, 37 ans
27/07/2013	Simone BAUDRY, 99 ans	17/09/2013	Andréa LECERF épouse BROCHARD, 86 ans
29/07/2013	Simon DARRAS, 72 ans	20/09/2013	Lucienne TROUILLEZ veuve BÉLOT, 91 ans
02/08/2013	Anne-Marie DROUILLET veuve VANDEMOORTELE, 80 ans	26/09/2013	Marcel MAILLOT, 81 ans
05/08/2013	Christian POULET, 63 ans	27/09/2013	Juliette BAUMHAUER veuve LAMIABLE, 98 ans
08/08/2013	Josiane BRICOUT veuve BISIAUX, 82 ans		

LES POMPES FUNÈBRES CAUDRÉSIENNES

créées par la Ville de Caudry en 1924



Depuis 1924, la régie municipale des Pompes Funèbres aide les familles dans les démarches afférentes au décès (organisation des funérailles, transport de corps, inhumation, démarches administratives, contacts avec les différents intervenants : culte, marbrier, presse, cimetière, mairie...). Vous pouvez également y souscrire un contrat de prévoyance vous permettant de soulager vos proches des obligations liées aux funérailles et de bénéficier d'une tranquillité d'esprit. Les Pompes Funèbres Caudrésienne agissent dans l'intérêt du Service Public en proposant aux familles le meilleur rapport prix, prestations.

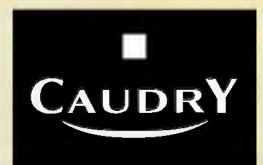
HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00
7 jours / 7 et 24h / 24.

67, rue A. Briand - 59540 CAUDRY

Tél. : 03 27 85 03 32

email : bureau@pompes-funèbres.caudry.fr





dim. 03
novembre
16h - Théâtre

Tarif adulte : 12€
enfants - de 12 ans : 7€
réservations des places :
Scènes Mitoyennes et Office de Tourisme*

MAGIC PHIL

LA **M**AGIE COMME AU **C**INÉMA

Organisé par le Noël des Anciens